

DIAGNOSTIC TERRITORIAL DU SPORT DE NORMANDIE

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT DE NORMANDIE

Rapport complet



NORMANDIE

SOMMAIRE

PROPOS INTRODUCTIFS | 3

LA NECESSITE D'UNE REGION... + ACTIVE | 6

LA NECESSITE D'UNE REGION... + DURABLE | 16

LA NECESSITE D'UNE REGION... + STRUCTUREE | 27

LA NECESSITE D'UNE REGION... + ATTRACTIVE | 46

CONCLUSIONS | 62

PROPOS INTRODUCTIFS

Un état des lieux préalable à la construction d'une vision partagée et à l'élaboration d'un projet sportif territorial

Suite à la création de l'Agence Nationale du Sport (ANS) ainsi que la parution de la loi n° 2019-812 du 1^{er} août 2019 et du décret n° 2020-1280 du 20 octobre 2020, une nouvelle organisation territoriale du sport s'est mise en place en région Normandie avec l'**instauration d'une Conférence Régionale du Sport (CRdS)** qui forme la clé de voûte de l'organisation territoriale du sport régional. Cette Conférence se structure autour d'une gouvernance partagée avec quatre collèges constitués (État ; collectivités territoriales et EPCI ; mouvement sportif ; milieux économiques et organisations professionnelles) et possède 2 prérogatives :

- **Établir un Projet Sportif Territorial (PST)** qui s'appuie sur un diagnostic partagé et prend en compte les spécificités territoriales.
- **Instituer une ou plusieurs conférences des financeurs** qui visent à offrir un cadre de coopération renforcé pour la mise en œuvre du PST.

Soutien fort aux clubs, construction et remise à niveau des équipements, promotion de l'événementiel et du haut niveau, créations d'emplois, promotion du sport pour le plus grand nombre, les acteurs normands du sport agissent sur des champs divers et contribuent au développement des pratiques sportives. La construction d'un Projet Sportif Territorial devra amplifier cette dynamique, en profitant notamment du coup de projecteur que vont représenter les Jeux Olympiques aux portes du territoire normand. Ce projet devra ainsi donner des lignes directrices forte en matière sportive pour les 5 prochaines années pour l'ensemble des opérateurs régionaux. Pour élaborer ce document stratégique, le bureau de la CRdS a souhaité associer l'ensemble des membres de la Conférence en s'appuyant sur la mise en place de commissions de travail.

Afin que ce projet constitue une réponse pragmatique et efficace face aux attentes du monde sportif et des habitants et dans un contexte inédit de crise sanitaire qui impacte tous les acteurs, il est apparu essentiel de construire un projet réaliste et réalisable. Pour cela, un état des lieux territorial du sport a été engagé qui permet à la fois de mieux rendre compte de l'existant mais également de faire émerger les enjeux d'avenir pour l'ensemble des membres de la Conférence. Ce diagnostic ne vise pas à être exhaustif mais à nourrir les réflexions à venir dans les différentes commissions mises en place en vue de la construction d'une vision partagée pour le développement du sport normand.

« Le projet sportif territorial est établi par la conférence régionale du sport pour une durée qu'elle décide et qui ne peut dépasser cinq ans. Il comprend :

1° Un bilan de l'offre sportive existante sur le territoire régional, comportant notamment l'identification de ses éventuels déficits territoriaux et des publics à l'égard desquels elle présente des défauts d'accessibilité ;

2° Un programme comportant les mesures et les actions à mettre en œuvre [...] ; (Art. R. 112-39) »

décret n° 2020-1280 du 20 octobre 2020

Un diagnostic global qui traite des thématiques prioritaires et qui s'appuie sur les données existantes à l'échelle régionale

Sport-santé, prise en compte de la transition écologique, sport pour tous, relations entre les acteurs, utilisation des équipements, nouvelles pratiques... : les sujets sont nombreux et la plupart ont été abordés dans le cadre de ces travaux.

Afin de faire émerger les grands enjeux du sport normand, ce diagnostic s'appuie sur les contributions des acteurs régionaux du sport ainsi que sur les travaux des commissions de travail mises en place (cf. ci-contre). Ces éléments ont permis d'affiner le diagnostic, d'identifier clairement les priorités et permettront d'alimenter de façon concrète le projet sportif territorial. Ainsi, la conduite du diagnostic s'est principalement appuyée sur :

- La prise en compte des travaux menés dans le cadre du sport par l'ensemble des partenaires régionaux (données emplois et formations, diagnostic des équipements sportifs, observatoire du sport...).
- L'actualisation si nécessaire des données existantes à partir des bases et des différentes sources documentaires disponibles (données INSEE, travaux de l'INJEP...).
- La conduite d'entretiens auprès de 20 acteurs du sport normand et qui reflètent la diversité du sport et du territoire.
- La rédaction d'un diagnostic territorial actualisé et synthétique à destination des commissions de travail.

Ainsi, la démarche engagée vise à mettre en relief les faiblesses, les besoins ainsi que les forces et les atouts du territoire autour des thématiques clés identifiées : pratiques sportives, équipements sportifs, attractivité régionale. Ce document ne vise pas à l'exhaustivité de la prise en compte des problématiques dans le champ du sport, mais bien à l'identification des principaux enjeux pour la Normandie.

Les 6 thématiques définies dans les commissions de travail de la CRDS



4

DÉFIS D'AVENIR POUR LE SPORT NORMAND

Plus qu'une lecture par thématique, cet état des lieux s'articule autour de 4 « défis d'avenir » pour le sport normand en veillant, sur chacun d'entre eux, à faire émerger le contexte, les atouts et faiblesses qui caractérisent la région.

Ces différents défis s'articulent autour de critères d'analyse qui visent à nourrir la réflexion et projeter les leviers d'action pour construire le « sport de demain » à l'échelle de la Normandie.

Pour une
Normandie...



+ ACTIVE

Comment mieux encourager l'activité physique et sportive du plus grand nombre et lutter contre la sédentarité ?



+ DURABLE

Comment le sport peut mieux prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux dans leurs activités et en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes du sport ?



+ STRUCTURÉE

Comment répondre aux inégalités territoriales et garantir l'accès au sport pour le plus grand nombre ?



+ ATTRACTIVE

Comment continuer à faire rayonner le sport normand mais également faire du sport un atout du développement économique régional ?



défi 1

LA NÉCESSITÉ D'UNE RÉGION NORMANDE...

--- + ACTIVE

UNE PRATIQUE SPORTIVE PLUS EN RETRAIT QU'AU NIVEAU NATIONAL

Des normands globalement moins sportifs qu'à l'échelle nationale

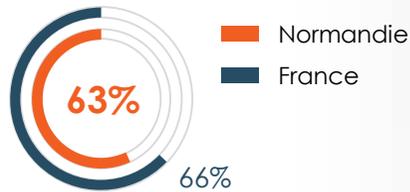
Selon l'INSEE (le sport en Normandie : pratiques, équipements et emplois – octobre 2021) ou de l'INJEP (fiche régionale du sport – 2020), la pratique d'une activité sportive est moins répandue pour les habitants de Normandie qu'au niveau national.

Ainsi, en 2018, 63 % des normands ont pratiqué au moins une activité sportive au cours des 12 derniers mois, contre 66 % pour la France entière.

En Normandie comme sur l'ensemble du territoire métropolitain, les principales activités pratiquées (licenciés ou non), sont les mêmes. La course et la marche sont les premières activités pratiquées, suivies par les activités de la forme et de gymnastique puis les sports aquatiques et Nautiques qui complètent le podium.

Pour autant, la course et la marche semblent moins ancrées qu'au niveau national (5 points de moins), alors qu'à l'inverse, les sports de raquette (+7 points) et les sports de cycle (+5 points) sont particulièrement prisés par les habitants de la région.

% des habitants ayant pratiqué au moins 1 fois un sport en 2018



Des pratiquants font du sport régulièrement (au moins 1 à 3 fois par semaine)

Comme à l'échelle nationale (44%)

Taux de pratique sportive par univers (au moins une fois au cours des douze derniers mois)

	Normandie	France
Course et marche	35%	40%
Activités de forme et gymnastique	24%	22%
Sports aquatiques et nautiques	19%	20%
Sports de raquette	18%	11%
Sports de cycle et motorisés	16%	11%
Ensemble des activités	63%	66%

Source : INJEP, Ministère des Sports, CRÉDOC : Baromètre national des pratiques sportives, 2018.

Champ : Ensemble de la population de 15 ans et plus.

Lecture : En 2018, 35 % des Normands pratiquaient un sport de type course et marche, contre 40 % des Français.

Moins de sportifs, mais des pratiquants investis

Près d'un Normand sur deux fait du sport au moins une fois par semaine, que ce soit de façon autonome ou en étant licencié et 43% le font entre 1 et 3 fois par semaine, tout comme au niveau national (44%).

De même, la pluriactivité reste particulièrement développée en région, avec 31 % des habitants de la Normandie qui pratiquent au moins trois activités différentes.

La pratique en club reste une réalité même si le nombre de licenciés est plus faible que la moyenne nationale

En 2018, un peu plus de 700 000 licences sportives ont été délivrées en Normandie (source : fiche régionale du sport Normandie 2020, INJEP), soit moins d'un quart de la population régionale (à noter qu'une même personne peut détenir plusieurs licences et des pratiquants en club ne sont pas nécessairement licenciés).

La Normandie apparaît en retrait par rapport aux données nationales avec 21 licences pour 100 habitants (22,6 licences en France en 2018 pour 100 habitants), ce qui la positionne à la 10^{ème} place des régions métropolitaines.

Ce retard porte notamment sur les fédérations non olympiques et multisports, témoignant d'une concentration plus forte sur certaines disciplines. Au total, la Normandie compte 101 fédérations qui comptent au moins un licencié (hors celles dont les données n'ont pas été renseignées). Sur ce volume, les Fédérations unisports olympiques regroupent 61% des licences délivrées (contre 56% en France).

Parmi les Fédérations unisports, les 10 plus importantes d'entre elles regroupent près de la moitié du total des licences (47,8% contre 42% en France). Comme au niveau national, la fédération française de football est sur la plus haute marche du podium avec plus de 110 000 pratiquants devant le tennis et l'équitation.

A noter qu'avec près de 20 000 licences, la fédération française de Voile intègre les dix plus importantes fédérations de la région, alors qu'à l'inverse, les Fédérations de natation ou de pétanque n'apparaissent pas dans ce classement alors qu'elles sont dans le top 10 national (la FF Handball n'a pas été comptabilisée sur la période de référence).

Taux de licences sportives en Normandie en 2018 pour 100 habitants

Nombre de licences pour 100 habitants	Normandie	France Métropolitaine
Ensemble des fédérations sportives	21,0	22,6
Fédérations unisport olympiques	13,0	12,7
Fédérations unisport non olympiques	2,0	2,5
Fédérations multisports	6,1	7,4

Taux de licences sportives sur les Fédérations unisports en Normandie en 2018 pour 100 habitants

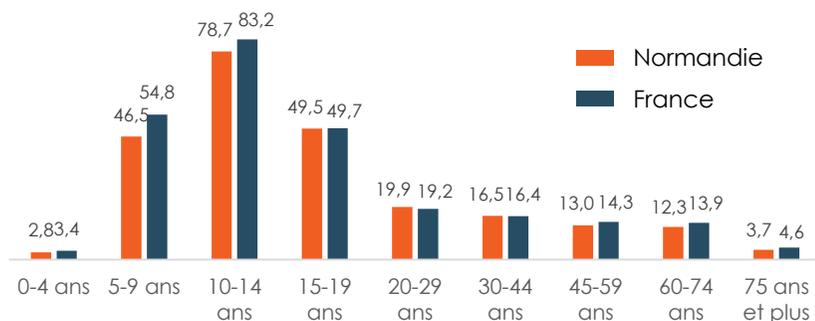


Source : INJEP-MEDES / Recensement des clubs sportifs 2018, réalisé auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports - hors fédération de handball, données non disponibles

Un retard dans la pratique qui touche plus particulièrement les jeunes et les femmes

Que ce soit de manière libre ou encadrée, la pratique sportive apparaît davantage en recul chez les jeunes de 15 à 24 ans : ils sont seulement 76% à avoir pratiqué un sport au cours des 12 derniers mois contre 86% au niveau national (-10 points).

Taux de pénétration des licences sportives par structure de population en 2017 (en %)



Sources : INJEP, recensement des licences et clubs sportifs par le ministère en charge des sports 2017 – Insee « Le sport en Normandie : pratiques, équipements et emplois » - octobre 2021

Taux de pratique sportive au cours des 12 derniers mois en 2018 par tranche d'âge (INJEP)

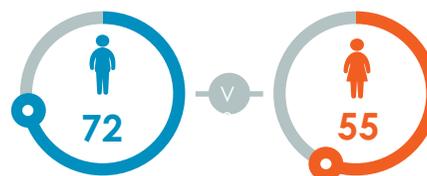
	Normandie	France entière
15 à 24 ans	76%	86%
25 à 39 ans	69%	75%
40 à 59 ans	56%	62%
60 à 69 ans	62%	58%
70 ans et plus	60%	51%
Ensemble	63%	66%

Si la détention d'une licence sportive est naturellement majoritaire chez les moins de 20 ans, le taux de licenciés apparaît lui aussi en recul entre 5 et 15 ans au regard des données nationales : moins de la moitié des enfants de 5 à 9 ans ont une licence (contre 54,8% en France) et le taux de licence pour les 10-14 ans est inférieur de 5 points à la moyenne nationale.

Enfin, entre 15 et 19 ans, près d'un jeune sur 2 arrêtera la pratique dans un club (de 78,7% à 49,5%).

Le retard de pratique est également une réalité plus marquée pour les normandes. En 2018, elles sont un peu plus de la moitié d'entre elles (55%) à avoir pratiqué une activité au moins une fois dans l'année contre 72% des hommes (69% des hommes et 63% des femmes sur la France entière).

En ce qui concerne la pratique en club, 40% des licences délivrées sont à destination du public féminin (13,1 femmes pour 10 habitants ont une licence contre 23,8 hommes). Cet écart est encore plus important chez les 10 et 14 ans, où plus de neuf jeunes garçons sur dix possèdent une licence contre moins de sept jeunes filles sur dix.



Taux de pratique sportive en 2018 selon le sexe (en %)

13,1 femmes normandes ont une licence sportive sur 10 000 habitants, en 2018 (hors fédérations scolaires)

Contre 23,8 hommes pour 10 000 habitants

La nécessité d'agir sur les comportements et de créer une véritable culture sportive dès le plus jeune âge

L'inactivité et l'absence de pratique sportive peuvent s'expliquer par une multitude de facteurs individuels et sociaux : environnement familial, dépendance plus forte aux nouvelles technologies, connotation négative du sport... Mais le 1^{er} frein, pour plus d'1 non pratiquant sur 3 en Normandie, c'est le fait de ne pas aimer le sport.



Des non pratiquants normands évoquent la raison « n'aime pas le sport » comme frein à la pratique (contre 30% des non pratiquants en France)

Ainsi, si les politiques publiques doivent agir sur les freins financiers, l'accès aux équipements ou à l'offre, il apparaît également essentiel de mettre en place des environnements favorables à l'activité physique et inciter les normands à devenir et à rester physiquement actifs. Cela implique d'agir sur les comportements, la motivation individuelle et la compétence physique dès le plus jeune âge afin de créer une véritable culture sportive tout au long de la vie.

Pour cela, les services de garde de la petite enfance (0-4 ans), les établissements primaires et secondaires sont des espaces clés pour acquérir des connaissances, des habiletés et des habitudes menant à une vie active.

Si certains établissements scolaires normands portent une dynamique sportive dans leur projet d'établissements, les dispositifs nationaux en faveur de l'activité physique méritent d'être plus largement déployés à l'échelle de la Normandie (Génération 2024, 30' d'APS quotidiennes...). Le projet « Partageons tous ensemble la passion des jeux » de l'école Senghor de Caen en est un exemple.

266

Établissements scolaires (1^{er} et 2nd degré) sont labellisés Génération 2024 en Normandie en 2020

Soit environ 8% des établissements

Au-delà du temps scolaire, l'encouragement à la pratique dans le cadre des fédérations scolaires peut également être encouragé : seulement 14% des enfants et des jeunes de 5 à 25 ans disposent d'une licence dans une fédération sportive scolaire (USEP, UNSS, UGSEL, FFSU...) contre 17% à l'échelle nationale. De même, les politiques éducatives agissant sur les temps péri et extrascolaires doivent davantage veiller à intégrer l'activité sportive dans le quotidien des enfants accueillis.

La crise de l'inactivité physique

La crise sanitaire liée à la COVID-19 et les périodes successives de confinement (réduction des déplacements, baisse de l'activité physique, déséquilibres alimentaires...) ont entraîné une très forte hausse du temps d'inactivité physique, notamment chez les jeunes. Ainsi, en Normandie comme en France, un nombre insuffisant d'habitants atteignent les niveaux d'activité physique recommandés par l'OMS.

66%

Des 11 - 17 ans présentent, en France, un risque sanitaire préoccupant, caractérisé par le dépassement simultané des 2 seuils sanitaires : plus de 2 heures de temps écran et moins de 60 minutes d'activité physique par jour

Par ailleurs, pour les 11-14 ans, les filles sont moins nombreuses (15,5%) que les garçons (24%) à pratiquer au moins 60 minutes d'activité physique par jour.

(Données de l'ANSES)

Taux de pénétration des licences dans les Fédérations françaises scolaires dans la tranche d'âge des 5-25 ans en 2018

	Normandie	France entière
Nbre licences	112 289	2 683 694
Taux de licences chez les 5-25 ans	13,9%	17,1%

Source : INJEP-MEDES / Recensement des clubs sportifs 2018, réalisé auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports - hors fédération de handball, données non disponibles

LA NECESSAIRE PRISE EN COMPTE DE LA DIVERSITÉ DES PRATIQUES

Une hétérogénéité des besoins qui conduit à une plus forte multiplication de l'offre

Le développement des pratiques sportives constitue un réel enjeu pour la Normandie. Cela implique de mieux prendre en compte les nouvelles aspirations de la population et conduit à une mutation de la pratique, accélérée par la crise sanitaire.

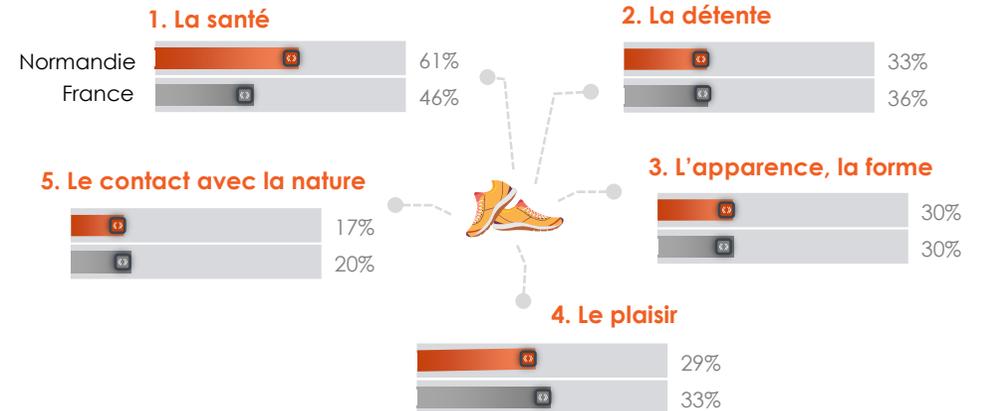
Les ressorts de la pratique sont ainsi avant tout liés à des besoins individuels et portent principalement sur le maintien du « capital santé » (61% en Normandie contre 46% à l'échelle nationale), le loisir, la convivialité, la nature, et non plus majoritairement autour d'une pratique compétitive.

Cette évolution ne se fait pas nécessairement au détriment des clubs (30% des pratiquants contre 24% en France), et se traduit avant tout par une plus forte pluriactivité des sportifs (3 habitants sur 10 pratiquent au moins 3 activités) et le développement de la pratique dite libre ou autonome.

Si les clubs et leurs fédérations respectives ont engagé une politique de diversification de leur offre pour intégrer les pratiques émergentes et créer de nouvelles passerelles (exemples : marche nordique, running ou trail pour la Fédération Française d'Athlétisme, stand up paddle pour la Fédération Française de Canoë-kayak et des sports de pagaie, basket 3x3 pour la fédération de basketball ...), il reste de nombreux défis à relever pour une meilleure adéquation entre l'offre et la demande :

- Des modes d'organisations et des pratiques en club qui s'adaptent aux contraintes et attentes des licenciés (flexibilité, services offerts...).
- Une plus grande capacité à communiquer et valoriser sur les savoirs faire des clubs pour chacune des cibles identifiées.

Les principaux ressorts de motivation des pratiquants normands en 2018 (source : INJEP)



- Une formation des encadrants (professionnels et bénévoles) pour gagner en polyvalence et méthodes face aux attentes de chacun.
- Une capacité à capter les publics qui pratiquent de manière autonome, tout en participant à des compétitions ou des événements fédéraux (running, trail, marche...).

Sans être exhaustifs, ces différents leviers impliquent la capacité, pour les clubs sportifs à gagner en agilité, à renforcer la complémentarité de leurs offres et à la structurer à l'échelle locale.

Les lieux de pratique privilégiés par les normands pour leur activité principale en 2018 (source INJEP)

	Normandie	France entière
A domicile	27%	18%
Dans une installation sportive	30%	29%
En plein air, en milieu naturel	29%	36%
En plein air, en ville	9%	11%
Autre	5%	5%

Source : INJEP, Ministère des Sports, CRÉDOC : Baromètre national des pratiques sportives, 2018.

Lecture : En 2018, 27% des sportifs de la région Normandie pratiquaient leur activité sportive principale à domicile, contre 18 % des Français.



56%

des sportifs de la région Normandie pratiquaient, en 2018, leur activité sportive principale de manière autonome

Une multitude de « terrains de jeux » pour les pratiquants normands

La pratique sportive est partout : en milieu naturel (29 %), dans la rue ou un parc urbain (9%), mais également à domicile, qui affiche 9 points de plus qu'au niveau national (près d'un normand sur 3). Cette dynamique s'est largement accélérée suite aux différentes périodes de confinement liée à la COVID-19.

Si les normands sont également nombreux à s'adonner à la pratique au sein d'une installation sportive publique ou privée (30%), la pratique en extérieur (38%) reste le lieu privilégié des sportifs non encadrés, notamment de manière libre (plus d'un normand sur 2 - 56% des pratiquants).

Plusieurs facteurs expliquent la prépondérance de la pratique libre :

- La volonté de s'affranchir des impératifs de temps et d'horaires ou de pratiquer, en fonction de ses envies, seul ou en groupe.
- Une plus forte porosité entre les temps personnels, professionnels et de loisirs (pratique entre midi et 14 heures par exemple).
- Un choix de proximité avant tout : près d'un quart des sportifs français démarrent directement leur activité au départ de chez eux (course à pied, vélo...) et lorsqu'ils se déplacent pour se rendre sur le lieu de leur activité, le temps de trajet moyen est de 15 minutes environ.

La pratique libre est davantage prépondérante pour les adultes. Le secteur marchand (salles privées, coaching...) a su appréhender ces nouveaux usages grâce à leur plus forte flexibilité, à leur capacité à proposer de nouvelles expériences ainsi qu'à la largeur de leurs gammes de services : plateforme de réservation en ligne, espace de convivialité, larges plages horaires, individualisation de l'offre...

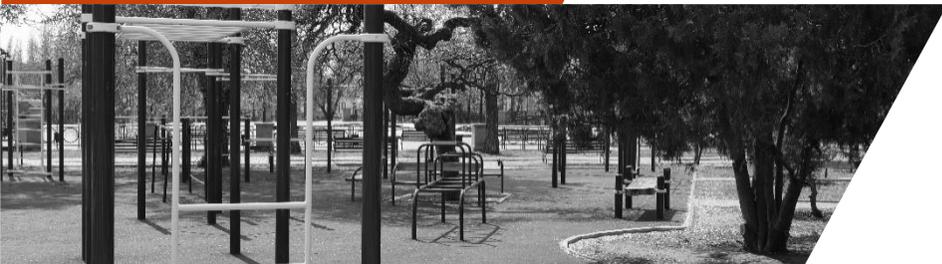
Mais les profils des sportifs sont variés aussi bien en termes de motivations, de niveaux ou encore de temps de pratique et les clubs doivent également être en mesure de capter ces publics. Un certain nombre d'entre eux privilégient la pratique libre en raison d'un défaut d'offre des clubs sportifs (tarif trop élevé, manque d'information, pratique trop orientée vers la compétition, absence de clubs à proximité, accueil insatisfaisant) mais avec, comme premier défi, celui de proposer une offre diversifiée.

Des collectivités en 1^{ère} ligne pour répondre à la diversification et la multiplication des pratiques

Les collectivités locales jouent un rôle central pour faire correspondre l'offre avec les attentes de chacun. Ce sont elles qui voient apparaître de nouvelles demandes et doivent ajuster en continu les moyens à mobiliser, notamment en matière d'équipements (diversité, créneaux, sécurité et responsabilité, conflits d'usages...), d'accès à la pratique et décloisonnement des acteurs... De plus, le développement du sport dans l'espace public conduit à voir l'espace public comme un « équipement sportif » à part entière. La fonction sportive cohabite dorénavant avec d'autres « emplois urbains » et les amènent à :

- Créer des aménagements liés aux mobilités douces (réseaux cyclables ou piétons, coulées vertes, trames sportives...).
- Développer les aires sportives en accès libre (espaces de *street workout*, citystade, playground, skate park, parcours de santé...)
- Aménager le mobilier urbain, les jardins publics ou les espaces naturels qui font l'objet d'appropriations spontanées (parkour, slackline, sports doux...).

Si les collectivités conservent une relation privilégiée avec les clubs, au regard de leurs champs d'action (lien social, rôle éducatif, haut niveau, événements...), elles ont également l'obligation d'être de plus en plus neutres à l'égard de la nature de l'offre sportive (autonome, associative non affiliée, franchises commerciales, coachs indépendants...) compte tenu de l'évolution des attentes des habitants et de la nécessité d'une meilleure efficacité de l'action publique (des politiques d'investissement qui répondent plus largement à la demande).



...Mais des entreprises qui ont également leur carte à jouer au regard des impacts de l'activité sportive

Le développement de l'activité physique et sportive constitue également un enjeu important pour les entreprises normandes. En effet, pour les personnes actives, l'activité physique constitue une solution pour améliorer le bien-être des salariés et le climat social des entreprises. Selon différentes études, la pratique d'une activité physique diminue de 32% l'absentéisme et améliore la productivité de 6 à 9 %. Il s'agit donc d'un véritable outil de santé au travail.

Mais la pratique du sport sur le lieu de travail (ou à proximité) reste marginal, par manque de salle dédiée, de matériel adéquat, de problème d'aménagement du temps de travail, ou de moyens d'encadrements. Cela implique ainsi de gagner plusieurs batailles et notamment :

- La capacité pour les TPE et les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) de financer des infrastructures et moyens pour la pratique de leurs salariés (locaux, encadrement, matériel, douches/vestiaires...).
- La création de passerelles et de nouvelles coopérations entre les entreprises et les acteurs du sport pour accéder à des équipements à proximité ou pour encadrer la pratique d'une activité sportive.

Diverses initiatives ont été engagées en Normandie avec le soutien de la médecine du travail : le « Dispositif santé au travail » qui touche plus de 75 000 salariés ou encore la « Plat'forme Harmonie mutuelle » porté par la Ligue régionale du sport en entreprise sur les communes de Colombelles et de Caen.

Le déploiement d'offres d'activités physiques dans la sphère professionnelle mérite ainsi d'être soutenu afin de lever les freins identifiés et de renforcer, à l'échelle des territoires, les espaces de coopération entre les clubs et les entreprises locales.

L'influence du numérique dans la transformation des pratiques... et des politiques

L'essor des outils numériques contribue également au développement des pratiques libres. L'usage premier du numérique est la mesure et le suivi de ses performances. Le pratiquant étudie ses données et vérifie l'atteinte de ses objectifs. Mais c'est également un levier pour créer des défis entre utilisateurs d'une même application.

De même, le levier numérique permet aux pratiquants de constituer des communautés d'intérêts sportifs qui organisent leur pratique via des réseaux sociaux dédiés. Les « applis » de géotracking (Strava, runtastic...) favorisent ainsi l'émergence de classements virtuels (classement des meilleurs temps sur des sections, défis...) qui répondent aux besoins de dépassement de soi et de compétition de certains, pouvant rendre, à long terme, obsolète les classements et records basés sur les épreuves officielles des Fédérations.

Le numérique constitue aussi un enjeu pour les collectivités. De l'analyse des datas pour identifier les flux et les parcours privilégiés à la création de nouveaux outils d'animation, il peut être un levier pour les politiques sportives locales. A titre d'exemple, certaines villes créent leur propre réseau sportif avec des applications qui répertorient des parcours, des centres d'intérêt et génèrent des alertes en cas de besoin (exemple : Runnin' City déployée par la Ville de Caen...).

Enfin, la structuration progressive du Esport, reconnu comme discipline sportive depuis 2016, contribue à la diversification des pratiques. En France, certains clubs sportifs ouvrent aujourd'hui des sections eSport afin de toucher le jeune public, attiré par cette discipline, et de redynamiser leur image. L'eSport s'intègre également dans les politiques événementielles des territoires (exemple : Normand'InGame en Normandie) au regard des flux potentiels de spectateurs.

Un « pouvoir d'agir » qui nécessite une véritable dynamique collective entre les acteurs du sport

Bien que la pratique sportive se développe à l'échelle locale, elle constitue aussi un enjeu à coordonner à l'échelle régionale. En effet, qu'ils soient des services de garde pour la petite enfance, du monde associatif ou public, du domaine de la santé ou du secteur privé, tous les acteurs concernés gagneront à coordonner leurs activités et à agir en synergie pour mettre en place des conditions favorables à la pratique du sport et de l'activité physique du plus grand nombre.

La coopération entre les acteurs du sport et leur déclouisonnement peut tout d'abord contribuer à renouveler l'offre de pratique (création d'un circuit de compétition commun, promotion de la licence fédérale dans le réseau d'une franchise, programmation d'équipements publics mixtes combinant équipements associatifs et commerciaux...).

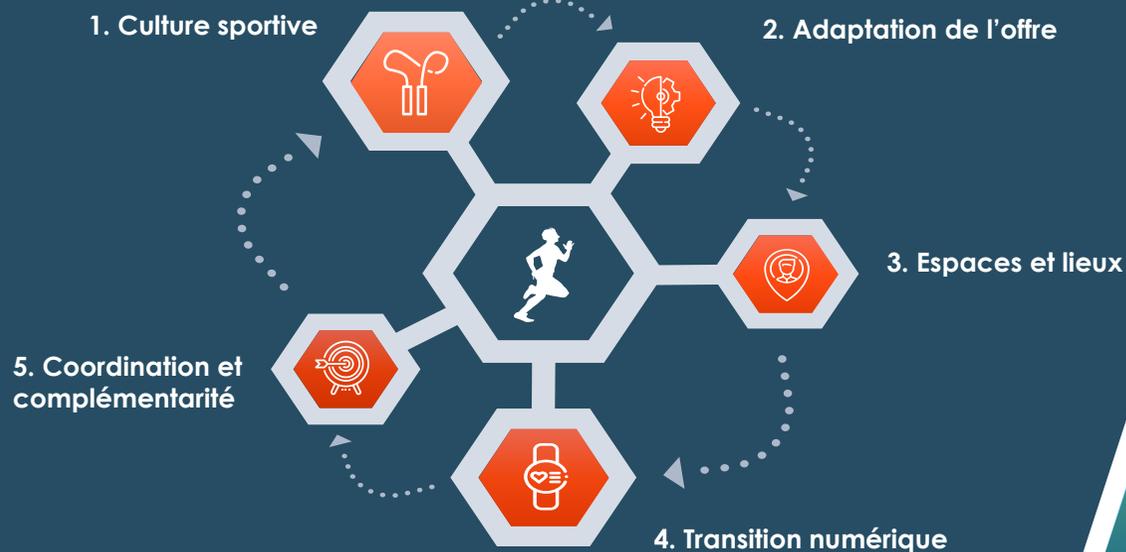
Mais cette coopération est également essentielle pour apporter une complémentarité des rôles et des responsabilités, constituer un gage de cohérence et de convergence des actions vers une population physiquement active. Cela peut se traduire par :

- Communiquer de manière cohérente, autour d'un message commun.
- Construire des projets communs entre les sphères associatives, publiques et privées pour générer plus d'impacts.
- Dupliquer les initiatives locales à l'échelle régionale pour engager une transformation durable.



COMMENT FAIRE DE LA NORMANDIE UNE RÉGION PLUS ACTIVE ?

Pour que la Normandie soit plus « active », il est nécessaire d'augmenter le nombre de normands qui pratiquent une activité physique et sportive régulière au regard du niveau de pratique actuel. S'il est essentiel d'engager une véritable politique sportive dès le plus jeune âge, l'absence de pratique par les habitants n'est pas systématiquement liée à une faible motivation individuelle. L'écosystème du sport doit également agir pour une meilleure adéquation entre l'offre existante et l'évolution des aspirations des pratiquants et leur niveau réel de pratique. Ces leviers ne sont pas exhaustifs et s'inscrivent dans une approche prospective de la pratique. Ils impliquent la prise en compte des atouts et des freins qui caractérisent la région Normande.



Au regard des tendances d'évolution, des ressorts de la pratique mais également des caractéristiques du territoire, le développement de la pratique englobe un ensemble de leviers prioritaires :

- Promouvoir une véritable culture sportive dès le plus jeune âge pour agir sur les comportements.
- Renforcer l'adéquation de l'offre à la diversité des aspirations et des modalités de pratique.
- Multiplier les espaces et lieux de proximité pour créer un environnement physique favorable à la pratique.
- S'appuyer sur les outils numériques pour toucher le plus grand nombre.
- Renforcer les espaces de coopération entre les acteurs pour façonner un cadre d'action partagé.



défi 2

LA NÉCESSITÉ D'UNE RÉGION NORMANDE...

--- + DURABLE

VIELLISSEMENT, MALADIES CHRONIQUES ET INACTIVITÉ : LA PLACE INCONTOURNABLE DU SPORT SANTÉ

La Normandie enregistre, depuis 2015, une croissance démographique au ralenti avec une baisse continue de population (- 33 900 hab.), qui s'est encore accélérée en 2020 (- 8 200 hab.), et pas seulement en raison de la pandémie, même si cette dernière a accentué le phénomène (moins 4 600 habitants pour le déficit migratoire et moins 3 600 habitants pour le déficit naturel).

Si certaines communes apparaissent moins marquées (Caen, Évreux, Cherbourg-en-Cotentin, et aussi au nord-ouest de l'Eure et au sud-ouest de la Manche), d'autres communes, notamment dans le sud de l'Orne, connaissent des baisses successives à la fois en raison d'une baisse de la natalité mais également de soldes migratoires négatifs.

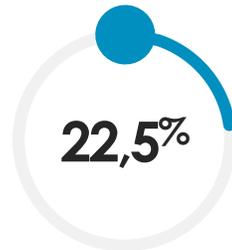
Cette tendance contribue à accélérer le vieillissement global de la population, avec près d'un normand sur 4 qui a plus de 65 ans en 2020. A ce titre, la lutte contre la sédentarité et la pratique des activités physiques pour les personnes vieillissantes, constituent des enjeux de santé publique majeurs en Normandie afin de préserver la santé des seniors et de prévenir la perte d'autonomie.

Un effritement rapide de la jeunesse en Normandie



De moins de 25 ans en 2020

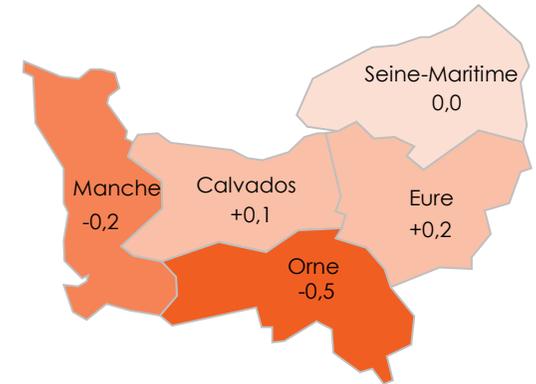
dans la population normande contre 27,2% en 2001



De plus de 65 ans en 2020

Contre 17,3% en 2011

Évolution annuelle moyenne de la population entre 2013 et 2018 (en %) – France métro : +0,4%



Accompagner les personnes seniors à demeurer actives, physiquement et socialement

Les personnes de plus de 65 ans doivent être encouragées à pratiquer des activités physiques et sportives, qui correspondent à leurs attentes et à leurs capacités afin de maintenir une bonne condition physique et un réel niveau d'autonomie.

Mais la pratique régulière d'une activité physique leur permet également d'enrichir leur réseau social et de s'engager parfois bénévolement dans la gestion d'une association. Il s'agit là d'un aspect à valoriser et à encourager.

Déployer les initiatives existantes pour accompagner plus largement les publics « empêchés » vers la pratique d'activités physiques adaptées

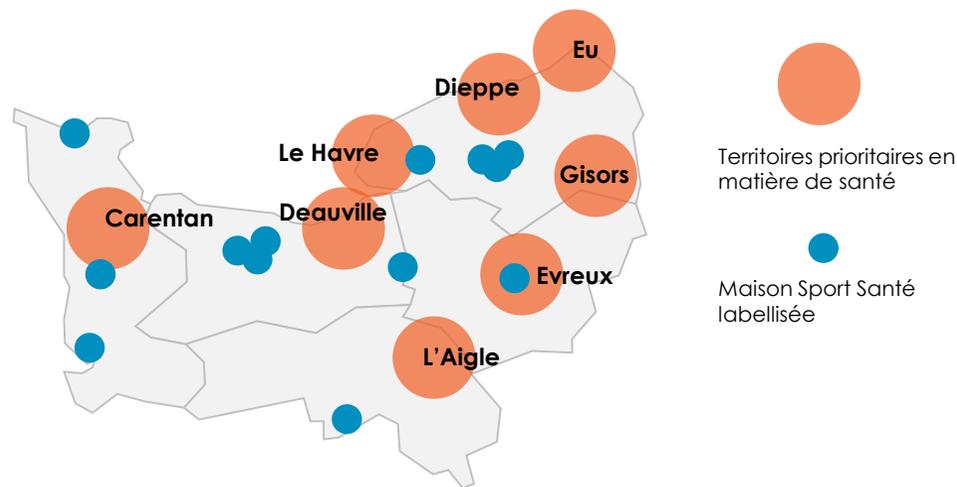
Que ce soit en raison du vieillissement ou d'une surreprésentation des maladies chroniques, la Normandie est, selon les données de l'Agence Régionale de Santé, la région où l'espérance de vie est la plus faible, après les Hauts-de-France. Elle relève également une surmortalité prématurée (avant 65 ans) supérieure à la moyenne nationale tant chez les hommes que chez les femmes. Enfin, en termes de pathologies, les maladies cardio-vasculaires, les maladies respiratoires et les cancers sont sur-représentés par rapport aux moyennes nationales. Face à ces constats, la pratique d'une activité physique constitue l'une des solutions pour prévenir les risques.

Au-delà de ces constats globaux, le Projet Régional de Santé (PRS) de l'ARS révèle des disparités infrarégionales fortes, avec 8 territoires présentant des besoins de santé plus importants au regard des déterminants sociaux de santé (cf. carte ci-contre).

Autour des politiques régionales mises en place (PRS, Plan Régional Sport Santé Bien-Etre – PRSSBE, Projet Sportif Territorial du CROS...), plusieurs leviers ont été mis en place pour encourager et accompagner les publics fragiles vers l'accès à la pratique sportive :

- 13 structures sont ainsi labellisées « Maisons Sport Santé » : elles réunissent des professionnels de la santé et du sport et s'adressent aux personnes qui souhaitent (re)prendre une activité physique adaptée, sécurisée et encadrée par des professionnels formés.
- Le dispositif « sport sur ordonnance », qui cible les publics les plus éloignés de la pratique est impulsé en région en collaboration avec L'Union Régionale Médecins Libéraux de Normandie (URML). La prescription médicale incite les bénéficiaires à s'inscrire dans une pratique régulière et durable tout en étant accompagnés.
- Des outils d'informations et de mise en relation des bénéficiaires avec l'offre la plus adaptée à leurs besoins. C'est notamment le rôle du portail interne Sport Santé Bien-être mis en place par les services de l'Etat.

Les 8 territoires prioritaires en matière de santé publique en 2018 et les lieux d'implantation des Maisons Sport Santé labellisées en 2021



Sources : Projet Régional de Santé de l'ARS de Normandie, 2018 et ministère des sports



Un site internet dédié en Normandie pour mieux informer et orienter le public vers les structures

Un portail Sport Santé Bien-Etre a été créé par la DRAJES, l'ARS et l'URML. Au-delà d'un espace d'information, le portail se veut un annuaire régional des structures proposant une activité physique adaptée avec des encadrants dont les métiers et les compétences requises sont en conformité avec les textes de loi.

Une offre qui se densifie mais une structuration à accompagner pour garantir le maillage territorial et lui donner plus de visibilité

Le sport santé voit l'offre s'intensifier à mesure que la demande augmente et sous l'effet des dispositifs d'incitation mis en place. Ainsi, ce sont 302 structures qui sont recensées sur la plateforme régionale, sans que toute l'offre ne soit pour autant répertoriée sur cet espace. Cette montée en puissance doit être soutenue dans la mesure où :

- Le sport santé mobilise un écosystème très large entre le mouvement sportif, les collectivités locales et les acteurs du champ sanitaire (médecins, ARS, centres hospitaliers...) qui s'impliquent concrètement pour lever les freins à la pratique. Il apparaît essentiel de rassembler, de coordonner et de fédérer les acteurs à l'échelle d'un territoire.
- L'offre apparaît diffuse et nécessite de gagner en lisibilité, tant pour le grand public que pour les professionnels de la santé, qui témoignent parfois d'un manque de connaissance de l'offre de pratique et de compréhension mutuelle.
- Le maillage territorial apparaît inégal, au regard des besoins prioritaires identifiés dans chaque département. A ce jour, près de 60% des acteurs se concentrent sur 2 départements (Calvados et Seine-Maritime).
- Le périmètre du « sport santé » est parfois flou et entraîne des confusions entre une approche centrée sur les publics présentant des pathologies chroniques ou des affections de longue durée (sport sur ordonnance, Maisons sport santé...) et des approches centrées sur la pratique « bien-être » pour le grand public, visant à promouvoir un mode de vie actif.

Ainsi, la région Normandie enregistre une forte dynamique d'évolution du sport santé entre l'accroissement des besoins sur le territoire et les logiques de diversification de l'offre pour les acteurs du mouvement sportif. Mais cette offre doit désormais poursuivre sa structuration et gagner en transversalité pour garantir à la fois des parcours adaptés pour les bénéficiaires (accueil, orientation, accompagnement, évaluation...) et des dispositifs durables pour les opérateurs (compétences d'encadrement, adaptation de l'offre, formations, financement du modèle...). D'autant plus avec le renforcement des enjeux sanitaires liés à la pandémie de la COVID19.

Nombre de structures proposant des activités physiques adaptées et recensées sur le portail « Sport Santé Normandie »

Département	Nombre de structures labellisées Sport santé	%
Calvados	92	31%
Eure	60	20%
Manche	40	13%
Orne	31	10%
Seine-Maritime	79	26%
Normandie	302	100%

Source : portail « Sport Santé Normandie »



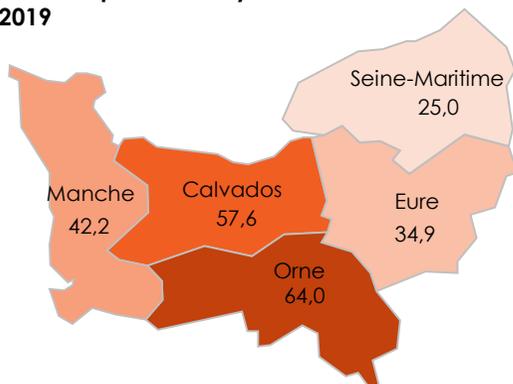
270 000

Personnes en situation de handicap ont ouvert au moins un droit dans les maisons départementales pour les personnes handicapées ou la maison de l'autonomie en 2019

(source : CPSF de Normandie, 2020)

Nombre de licences FFH et FFSA pour 1000 ayants droits (AAH et AEEH) en 2019

(source : CPSF de Normandie, 2020)



Estimation du % d'équipements sportifs n'ayant aucune accessibilité aux personnes handicapées à mobilité réduite



41

210

clubs labellisés en 2021 sur le label « Norm'Handi » porté par la Commission Territoriale « Sport et Handicap »

DES ACTEURS NORMANDS ENGAGÉS POUR UN SPORT INCLUSIF ET CITOYEN

La nécessité de lever les freins pour le développement du parasport

Comme à l'échelle nationale, il est difficile de faire un portrait précis des parasports. D'abord, par le manque de suivi et de partage d'information entre les acteurs du sport sur le nombre de personnes en situation de handicap (PSH) touchées et ensuite, par un manque de connaissance sur le nombre de personnes porteuses d'un handicap qui habitent en Normandie.

Le diagnostic engagé par le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), met toutefois en lumière une pratique en club qui semble plus en retrait qu'au niveau national : seulement 1,4% des personnes ayant au moins un droit ouvert dans les MDPH ont une licence dans une des deux fédérations spécifiques (Fédération française Handisport et Fédération Française du Sport Adapté). Trois principaux freins sont évoqués, sans que ces derniers soient exhaustifs :

- Un 1^{er} frein lié au déploiement de l'offre sportive tant au niveau des clubs, des établissements médico-sociaux. Pour les clubs non affiliés à la FFH ou la FFSA, le manque d'interconnaissance constitue un vrai frein majeur : manque de légitimité perçue, incapacité à toucher les cibles, méconnaissance des handicaps et des acteurs...
- Un 2nd frein lié aux équipements sportifs tant au niveau de leur accessibilité (41 % des équipements ne sont pas accessibles entièrement aux personnes à mobilité réduite) que de l'offre proposée (espaces aménagés aux différents handicaps, matériel mis à disposition...) ou de leur éloignement géographique.
- Un 3^{ème} frein relève quant à lui des moyens à allouer pour permettre une pratique adaptée : recrutement de personnes qualifiées et capacité à pérenniser les emplois, budget dédié au sport dans les ESMS ou difficulté d'investissement pour l'achat de matériel.

Malgré un écosystème particulièrement développé par le biais des différentes commissions existantes à l'échelle des départements, le développement territorial des parasports mérite d'être renforcé à l'échelle locale.

Une volonté des clubs d'agir en faveur du parasport mais un sujet complexe...

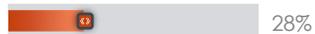
L'ensemble du mouvement sportif positionne l'accès à la pratique sportive pour les PSH au cœur de leurs ambitions. Cette dimension est en effet généralement intégrée dans les projets sportifs fédéraux de chaque Ligue, mais seulement 57% des ligues indiquent avoir une stratégie sur cette thématique et 30% uniquement d'entre elles indiquent un nom de référent sur le champ « sport et handicap » (source : « enquête auprès de 60 Ligues et Comités régionaux sportifs de Normandie », CROS).

Les principaux freins évoqués par les Ligues dans le développement du parasport

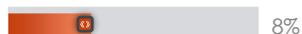
Manque d'encadrants formés



Manque de matériel adapté



Transport des PSH



(source : Portrait des Ligues, CROS)

Le développement du parasport apparaît ainsi comme un sujet complexe pour les clubs comme en témoigne le faible nombre de club labellisés « Norm'Handi » en 2020 (192) et le nombre de personnes en situation de handicap licenciés au sein de la FFH ou de la FFSA.

Les freins au développement de la pratique pour les personnes en situation de handicap sont principalement liés aux difficultés d'adaptation de la pratique et des compétences aux capacités physiques et mentales des personnes accueillies.

Son développement implique une culture et une volonté commune d'agir à l'échelle régionale : harmonisation des leviers d'actions et des labels, synergie des moyens, cohérence des messages, incitation à la pratique, transversalité entre les acteurs... Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 à Paris peuvent être des accélérateurs d'une dynamique de développement des APS adaptées et du parasport.



Le sport est un secteur très développé de la vie associative normande

Le secteur associatif normand compte un peu moins de 600 000 bénévoles dont près de 240 000 sont actifs régulièrement ce qui représente un engagement fort de la part des Normands. Le tissu associatif est d'une richesse immense, la Normandie compte près de 60 000 associations actives. Depuis ces 3 dernières années, le domaine du sport est le second domaine de création d'association en Normandie, après la culture. Cela représente 19,4% des associations ce qui place la Normandie au-dessus de la moyenne nationale qui est de 16,3%. Dans l'Orne et l'Eure, le domaine du sport est en première position et représente respectivement 21,4% et 23,1%.

Le secteur associatif sportif représente 3 870 emplois soit 4,7% de l'emploi associatif normand tandis qu'au niveau national cela représente 4,5%. L'ensemble des départements de Normandie à l'exception de l'Orne se situe au-dessus de la moyenne régionale.

Le mouvement sportif représente plus de 50 000 dirigeants bénévoles que les CROS et CDOS accompagnent quotidiennement au travers de la formation et des dispositifs d'accompagnement à la structuration et la digitalisation. Différentes catégories de bénévoles ont été identifiées :

- Le bénévole administratif (dirigeant),
- Le bénévole technique (animateur, encadrant)
- Le bénévole événementiel, qui intervient ponctuellement lors d'une manifestation ou d'une compétition.

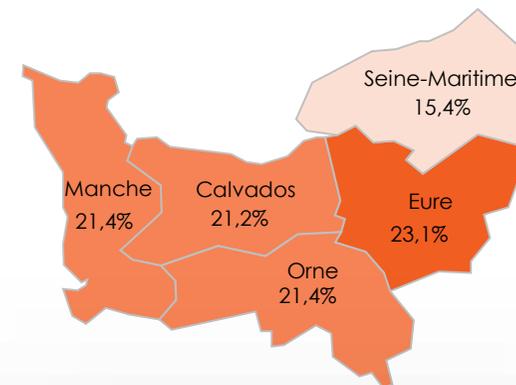
Afin d'accompagner la diversification des formes de bénévolats, la féminisation et le renouvellement de ses dirigeants, un parcours de l'engagement citoyen qui commencerait dès le service national universel, pourrait être réfléchi.

Focus sur le service civique

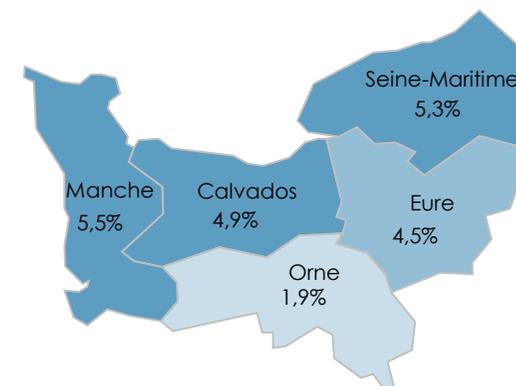
Le dispositif du service civique est à destination des jeunes de 16 à 25 ans. Il permet de s'engager au service d'une mission d'intérêt général sur une durée de 6 à 12 mois. Le service civique est fortement développé dans le secteur du sport et l'accompagnement à la pratique sportive en Normandie, cela représente 4,3 millions d'euros. 341 clubs et 35 ligues et comités détiennent un agrément et accueillent régulièrement des volontaires.

Dans le cadre des Jeux de Paris 2024, l'agence du service civique a lancé le dispositif « Génération 2024 » dont les missions ont pour objectifs de contribuer à l'engagement citoyen dans le sport et au développement de la pratique à destination du mouvement sportif, des établissements scolaires et des collectivités.

Pourcentage de création d'associations sportives ces 3 dernières années



Pourcentage de salariés dans les associations sportives en 2020



Source : « Les essentielles de la vie associative », INJEP – édition 2021

Une structuration régionale de la lutte contre les discriminations et les violences dans le sport

Le sport est un espace privilégié pour l'apprentissage de la citoyenneté, de la tolérance, du vivre-ensemble, mais aussi des règles qui permettent de faire respecter et accepter les décisions des éducateurs, des dirigeants, des arbitres. La prévention et la lutte contre les comportements violents et toutes les formes de discriminations dans le sport constitue, à ce titre, l'une des priorités de l'Etat et du mouvement sportif.

Au niveau régional, la lutte contre les violences et les discriminations dans le sport constitue une préoccupation de toute première importance pour la DRDJSCS de Normandie et le CROS Normandie, tant dans le domaine du sport de haut-niveau que dans celui des pratiques sportives pour toutes et tous. Les acteurs régionaux travaillent en étroite collaboration pour prévenir et agir contre le harcèlement, les discriminations et toutes les formes de violences dans le sport. A ce titre, un Plan régional de lutte contre les violences sexistes et sexuelles a été mis en place en décembre 2020. Il intègre de nombreuses actions à destination des acteurs du sport qui ont été engagées sur le territoire, dans le but de sensibiliser, prévenir et former.

Le CROS, la DRAJES, les 5 SDJES et les 5 CDOS travaillent conjointement sur cet enjeu afin de structurer le déploiement du plan régional et renforcer la portée des différentes actions ciblées. Ils sont ainsi signataires d'une charte d'engagement ayant comme objectif d'impliquer les structures dans une dynamique de lutte contre les violences. Cette charte engage :

- L'Etat et le mouvement olympique dans la mise à en place de formations, de temps de sensibilisation et la mise à disposition, voire la création, d'outils ;
- Les structures sportives dans la mise en place d'un plan d'actions. Au-delà d'un socle d'engagement minimum, les structures décideront sur quels engagements elles souhaiteront plus particulièrement se positionner. Une fois la charte signée, les structures auront accès aux formations et outils réalisés.

Une structuration à l'échelle régionale et départementale a été mise en place afin d'accompagner l'ensemble des acteurs du sport. Maintenant que cette organisation a été établie, la prochaine étape reste le déploiement, la sensibilisation et la formation des acteurs du sport normand.



Victime ou témoin,
as des doutes ou des questions
le **119** est là pour
écouter, t'aider et te protéger.
C'est gratuit et confidentiel.



L'ÉCO-RESPONSABILITÉ DES POLITIQUES SPORTIVES : UNE LECTURE À DOUBLE NIVEAU

De la prise en compte des impacts des activités sportives sur le climat...

De par son rôle éducatif et comme n'importe quel secteur d'activité, le sport a un rôle à jouer et peut insuffler des nouveaux comportements sociaux en matière de protection de l'environnement. Il doit également prendre en compte les impacts environnementaux dans ses activités et les réduire.

Que ce soit en matière de maîtrise des énergies, de circuits courts, de restauration sur les événements, de transports dans le cadre des compétitions, de politiques d'achats, de gestion des déchets ou encore de protection des sites naturels, le développement durable dans le champ du sport relève d'une prise de conscience des acteurs.

Il apparaît essentiel de veiller à l'appropriation progressive des enjeux à travers des campagnes de sensibilisation et d'informations, la diffusion d'initiatives engagées localement et une gouvernance renouvelée pour un impact sociétal accru.



Focus sur une initiative normande

La Métropole Rouen Normandie accompagne les clubs sportifs dans la mise en place d'une démarche éco-responsable à travers un appel à projets « Clubs éco-sportif » ouvert aux clubs du territoire. Cette démarche a pour ambition de sensibiliser les associations et les adhérents à la réduction des déchets et du tri. Depuis 2013, la Métropole a accompagné 38 clubs qui ont, depuis le lancement de l'opération, triplé leur performance en matière de tri (+304%) et ont réduit leurs déchets de 16%.

A la prise en compte des impacts du climat sur les activités sportives...

Si le sport peut être actif en matière de protection de l'environnement, il dépend pour partie des espaces naturels qui seront amenés à évoluer plus ou moins fortement en fonction de l'accélération du réchauffement climatique : augmentation et intensification des épisodes caniculaires, multiplication des sécheresses, accentuation des phénomènes extrêmes... Il apparaît alors essentiel de réfléchir aux impacts du réchauffement climatique sur les pratiques sportives et d'anticiper les leviers permettant de faire face à la hausse des températures moyennes et les vagues de chaleur potentiellement plus importantes qui impacteront :

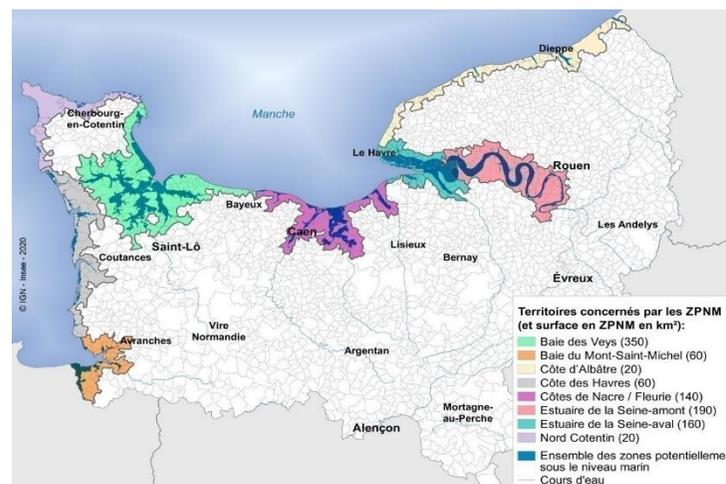
- L'usage des équipements (notamment des salles multisports ou des terrains de grand jeu en herbe), notamment en raison de leur vétusté (mauvaise performance énergétique, hausse des coûts d'entretien, nécessité de couverture des terrains...).
- Les pratiques extérieures que ce soit pour les pratiquants (performances sportives, protection de la santé, qualité de l'air...), la conservation des espaces et sites de pratique naturels et le maintien des événements sportifs de plein air.

De même, les 640 kilomètres de côte que compte la Normandie ainsi que ses fleuves et ses rivières l'exposent à la montée du niveau de la mer. Ainsi, selon les prévisions du GIEEC (INSEE Analyse n°87 – la Normandie – Décembre 2020), si le réchauffement climatique poursuit sa trajectoire actuelle, le niveau de la mer pourrait monter d'un mètre d'ici à 2100, transformant profondément le littoral, avec plus de 122 000 normands qui habiteraient aujourd'hui sous le niveau de la mer.



Cet aléa concerne en partie des espaces urbanisés le long du littoral calvadosien, de la Manche et autour de l'estuaire de la Seine. Cette montée des eaux a un impact sur les pratiques sportives locales, avec le déplacement possible d'une partie de la population (122 000 personnes potentiellement concernées). Elle impacte également l'implantation des centres nautiques ou d'autres équipements qui peuvent engendrer des coûts importants en cas d'inondation (indisponibilité, reconstruction et remise en état, sécurisation...).

Zones du littoral Normand exposé au risque de submersion



Source : INSEE Analyse n°87 – la Normandie – Décembre 2020

A l'inverse, dans une approche globale des risques et de gestion des aléas, la construction d'équipements sportifs en zone inondable peut soulever moins d'interrogations que pour d'autres types d'équipements : coût de dommages plus faibles que pour d'autres (santé, enseignement...), enjeux de gestion de crise plus limités, urgence de remise en activité moins prioritaire, capacité d'hébergement provisoire...

Si la Stratégie « Littoraux Normands 2027 », menée par l'Etat, fixe les ambitions des acteurs normands en matière de gestion intégrée de la bande côtière et des risques littoraux, il apparaît nécessaire d'anticiper et d'accompagner les évolutions auxquels le sport devra faire face dans les années à venir, compte tenu de la recomposition territoriale possible de la Normandie.

COMMENT FAIRE DE LA NORMANDIE UNE RÉGION PLUS DURABLE ?

Pour une pratique sportive plus « durable » en Normandie, il est indispensable que les stratégies engagées conduisent à renforcer et optimiser la prise en compte des enjeux en matière de conduite éthique et transparente, de respect des valeurs humaines, d'équité sociale et de la réduction de l'impact sur l'environnement. Les acteurs du sport doivent davantage s'engager à développer leur responsabilité sociétale en interaction avec leurs parties prenantes et à démontrer la prise en compte des enjeux sociaux, sociétaux, éthiques et environnementaux dans leurs activités.

1. Visibilité et changement d'échelle



2. Accompagner l'adaptabilité de l'offre



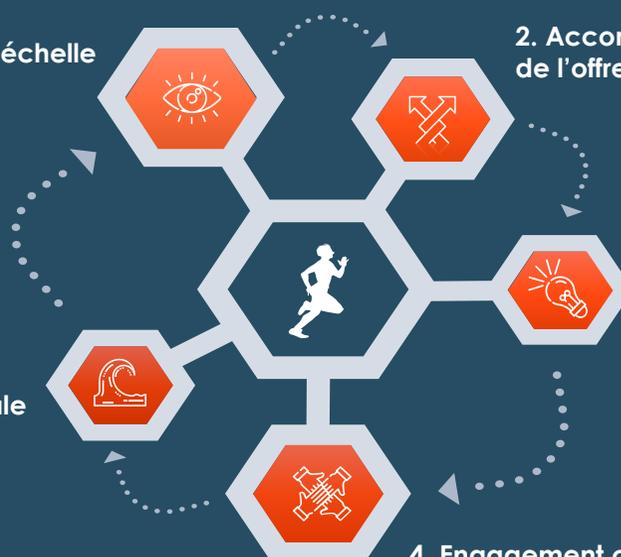
3. Innovation sociale au service de l'inclusion



5. Excellence environnementale



4. Engagement citoyen



Au regard des tendances d'évolution, des ressorts de la pratique mais également des caractéristiques du territoire, le développement de la pratique englobe un ensemble de leviers prioritaires :

- Concentrer les initiatives et apporter aux acteurs des solutions concrètes aux problématiques sociales
- Améliorer l'expertise des acteurs du sport pour une meilleure sensibilisation et connaissances des pratiques
- Encourager l'innovation sociale pour apporter des réponses nouvelles et valoriser l'impact du sport
- Réaffirmer le sport comme vecteur de citoyenneté et mobiliser largement autour de la lutte contre les violences et discriminations
- Agir sur les impacts de la pratique sportive sur l'environnement et anticiper les risques du réchauffement

défi 3

LA NÉCESSITÉ D'UNE RÉGION NORMANDE...

--- + STRUCTURÉE

UNE OFFRE EN ÉQUIPEMENTS SPORTIFS QUI DOIT CONTRIBUER À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Normandie, une région globalement moins bien dotée en équipements sportifs mais des réalités territoriales différentes selon les départements

Avec un total de 17 000 équipements sportifs, la Normandie compte 51 équipements pour 10 000 habitants, la positionnant comme la 8^{ème} région de France métropolitaine, et une dotation inférieure à la moyenne française (hors Île-de-France) de 53,3 équipements pour 10 000 habitants.

Cette dotation est très hétérogène selon les départements et les territoires normands, en raison de la densité de population très variable. Si certains territoires ruraux ou implantés sur le littoral sont sur dotés sous l'effet d'une faible densité de population et des caractéristiques naturelles du territoire (espaces de pleine nature), les zones plus urbaines présentent une sous dotation globale au regard de la moyenne régionale (entre 35 et 46 équipements pour 10 000 habitants).

Seul le département de Seine-Maritime apparaît en dessous de la moyenne nationale (43,3 vs 47,7) même si il comptabilise près d'1 équipement sur 3 (32%) de la région pour environ 38% de la population régionale. Les 4 autres départements sont, eux, proches ou au-dessus de la moyenne nationale : l'Orne (64,4), l'Eure (57,8), le Calvados (52,4) et la Manche (52,3).

Entre 35 et 46 ‰

Fourchette de dotation pour les EPCI les plus peuplés (Métropole Rouen Normandie, CU de Caen la Mer, CU du Havre Seine Métropole et CA du Cotentin)



17 000

Équipements sportifs

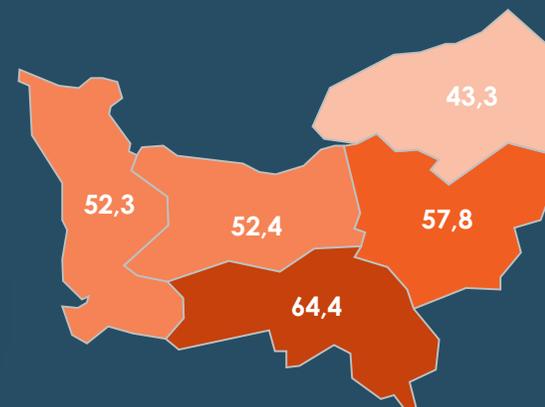
51 Équipements sportifs pour 10 000 habitants



8^{ème}

Région métropolitaine en taux pour 10 000 habitants (hors Ile de France)

Taux pour 10 000 habitants selon les départements de Normandie



Un maillage territorial fort qui permet un accès rapide aux équipements sportifs

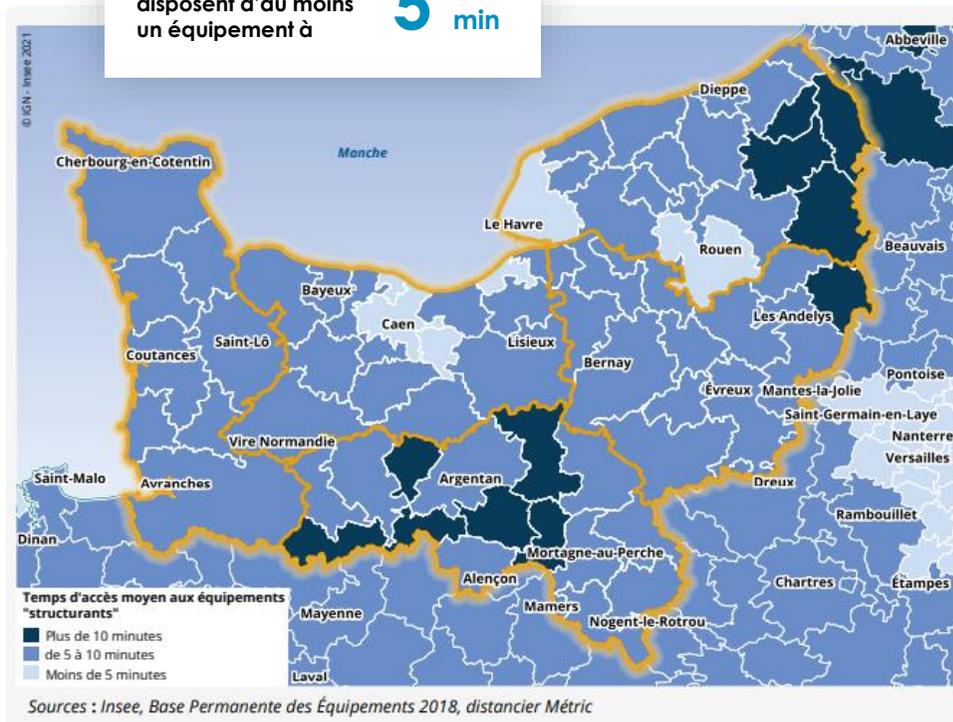
Le temps de trajet vers les équipements structurants est d'à peine plus de 5 minutes en moyenne. Ce temps de parcours est comparable à celui qui prévaut en France, hormis pour les habitants de l'Orne qui mettent plus de 7 minutes environ pour accéder à un équipement structurant du territoire : terrains de grands jeux, courts de tennis, terrains de jeux extérieurs, salles multisports, pistes d'athlétisme, dojos skateparks / anneaux de roller / vélos freestyle et piscines.

Ainsi, dans les EPCI des CC des Vallées d'Auge, du Merlerault, du Pays Fertois et du Bocage Carrougien, les temps d'accès sont proches de quatorze minutes en moyenne. Les habitants de la CC de Londinières mettent près de douze minutes avant d'accéder à ces équipements tandis que dans les EPCI les plus urbains et peuplés ou en bordure littorale, les temps d'accès sont bien plus courts (proche de quatre minutes dans la CC Cœur de Nacre et la CU Caen la Mer).

Les temps d'accès déterminés peuvent différer selon les profils d'utilisateurs et les équipements dédiés. Ainsi 92 % des licenciés en football résident à moins de cinq minutes d'un terrain de grands jeux et 86 % des licenciés de tennis sont à moins de cinq minutes d'un court alors qu'à l'inverse, un peu moins de 50 % des licenciés en athlétisme habitent à moins de cinq minutes d'un terrain d'athlétisme.

Les normands disposent d'au moins un équipement à

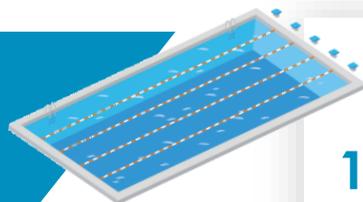
5 min



Zoom sur la dotation des piscines

La Normandie est moins bien dotée en piscine. Avec 280 piscines, soit 0,5 piscine pour 10 000 habitants, la région compte un peu moins de piscines par habitant qu'en France (hors Île-de-France).

Le temps moyen d'accès aux piscines est de 8 minutes en Normandie et il peut passer à 20 minutes pour les résidents de plusieurs communes du nord-est de la Seine-Maritime ou au nord de la Manche ou dans l'Orne.



Une sous dotation en piscines, en raison d'équipements de petite taille

171 m²

Surface moyenne des bassins normands pour 10 000 hab.

Contre 208 m² % en moyenne dans les autres régions (hors Ile-de-France)

Une typologie des équipements classiques qui intègre les spécificités du territoire

Au-delà de la dotation globale, la Normandie possède une typologie d'équipements sportifs relativement variée, avec une prévalence des équipements non spécifiques et polyvalents sur le territoire. Parmi les 10 familles d'équipements les plus représentées en Normandie, il est possible de soulever plusieurs distinctions majeures :

- La Normandie possède une dotation supérieure à la moyenne nationale sur presque l'ensemble des familles d'équipements à l'exception des équipements de sports de nature. Elle est particulièrement marquée pour les terrains de grands jeux (2 700 équipements, 16% de la dotation), les boulodromes, les équipements équestres les salles et les terrains extérieurs de petits jeux collectifs.
- Les 10 principales familles d'équipements représentent 81,60% de la dotation globale contre 77,90% à l'échelle nationale, signifiant ainsi une plus faible diversité régionale et une concentration moins forte sur les mêmes types de structures sportives.
- Avec un taux de 1,9 salles ou terrains spécialisés pour 10 000 habitants, la Normandie semble sous-dotée par rapport au territoire national.
- Les territoires ruraux présentent une plus faible diversité des équipements. Les petites communes rurales se concentrent sur un socle de base (terrain de football, courts de tennis, salle polyvalente). A titre d'exemple, quand la métropole Rouen Normandie propose 87 équipements différents, des intercommunalités plus rurales, telles que la CC du Pays du Fertois et du Bocage Carrougien, ou celle de Londinières, ne disposent que d'une dizaine d'équipements différents.

Top 10 des équipements sportifs les plus représentés en Normandie (hors sport de nature)

	En Normandie	En France métropolitaine	Ecart avec le poids (en %) en France métr.
	Poids dans dotation globale	Poids dans la dotation globale	
Terrain de grands jeux	15,80%	13,50%	↗ ↗
Court de tennis	12,90%	12,80%	↗
Boulodrome	11,60%	9,20%	↗ ↗
Plateau EPS	7,80%	7,10%	↗
Equipement équestre	7%	5,10%	↗ ↗
Salle non spécialisée (salle polyvalente)	5,90%	5,00%	↗
Salle Multisports (gymnase)	5,80%	5,80%	=
Terrain extérieur de petits jeux collectifs	5,60%	4,60%	↗
Divers équipements de sports de nature	5,30%	10,00%	↘ ↘
Salle ou terrain spécialisé	4,00%	4,80%	↘
Poids des 10 principales familles dans la dotation globale	81,80%	77,90%	

Source : « Le sport en Normandie : pratiques, équipements et emplois », INSEE Dossier Normandie n°19 – octobre 2021

Des équipements vétustes qui impliquent d'importantes politiques d'investissement mais des communes qui disposent de marges de manœuvre limitées au regard de leur caractéristiques

L'analyse des années de construction des équipements montre une ancienneté du parc sportif globalement proche de celle observée à l'échelle nationale avec un âge moyen de 29,4 ans contre 29,5 en France. Plus encore, 49,5% des équipements structurants datent d'avant 1985. Les trois quarts des salles spécialisées ont une mise en service entre 1975 et 2004, tandis que 30% des piscines ont été construites avant 1975.

Même si le quart des équipements sportifs semble avoir fait l'objet de travaux de réhabilitation ou de rénovation, les collectivités seront de plus en plus confrontées, à court terme à des enjeux de réhabilitation et de renouvellement de leurs équipements. Dans un contexte de tension entre l'offre et la demande sportive, mais également de fortes contraintes budgétaires pour les collectivités, la fiabilité et la robustesse des équipements deviennent essentielles. À ce titre, un vaste plan de modernisation des infrastructures sportives devra continuer d'être mis en œuvre par les propriétaires des équipements afin de :

- Restructurer les équipements et engager les travaux d'entretien, de mise aux normes et de performance énergétique pour les équipements sportifs.
- Définir des plans de modernisation sur certains types d'équipements prioritaires (salles multisports, bassins de natation...) pour répondre aux enjeux de la pratique et en limiter le caractère « énergivore ».

Pour autant, avec 9 communes sur 10 qui sont rurales, les collectivités locales manquent de capacités financières pour engager une politique volontariste en matière d'équipements. Face à cet enjeu, le questionnement de l'échelon intercommunal et de la prise de compétence des EPCI en matière de construction et de rénovation des équipements structurants mérite d'être engagé.

29,4 ans

Age moyen des équipements sportifs de Normandie et la moitié du parc à plus de 35 ans

Des marges de manœuvre financière limitées au regard de la taille des communes

9/10

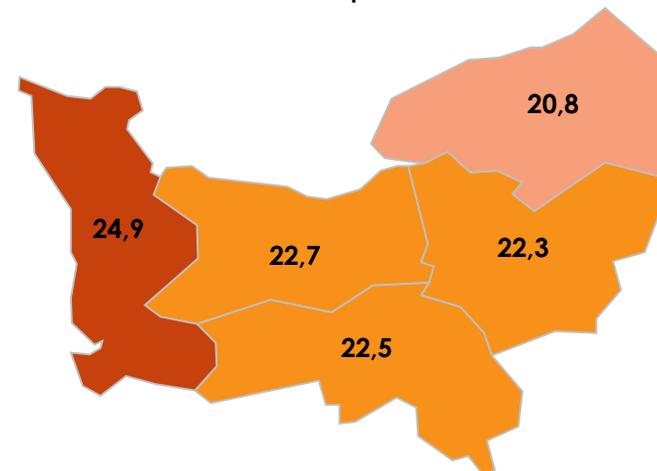
communes normandes sont des communes rurales (50% de la population)

Une pratique sportive fédérée permise par les clubs... mais des structures globalement de petite taille

Si en Normandie, un habitant sur cinq est licencié dans une Fédération, le poids de la pratique sportive fédérée est très hétérogène selon les territoires. Ainsi, la Manche arrive en tête des départements avec près de 25 licences pour 100 habitants alors même qu'il s'agit de l'un des départements les plus âgés de la région. Arrivent ensuite les départements du Calvados, de l'Orne et de l'Eure avec entre 22 et 23 licences pour 100 habitants. La Seine-Maritime clôture ce classement avec un peu moins de 21 licences pour 100 habitants alors même qu'elle regroupe à elle seule plus de 35% des licenciés de Normandie et cela s'explique notamment par son poids démographique.

Les disparités s'expliquent en partie par la densité des territoires ou des facteurs sociodémographiques qui influent sur la pratique (âge, sexe, niveau d'études...) mais ces marqueurs sociaux et culturels ne sont pas les seuls : la structure de l'offre, par son nombre d'équipements ou de clubs, leur diversité, mais aussi le cadre de vie (espaces verts, continuités urbaines, écologiques, voies cyclables...) joue un rôle essentiel sur l'activité sportive.

Nombre de licenciés pour 100 habitants



Source : « Le sport en Normandie : pratiques, équipements et emplois », INSEE Dossier Normandie n°19 – octobre 2021

Nombre de clubs par département et volume moyen de licenciés par club

	Nombre de clubs	Nombre de licenciés par clubs
Calvados	1809	87,10
Eure	1470	91,20
Manche	1370	90,20
Orne	911	69,70
Seine-Maritime	2707	96,70
Normandie	8267	89,50

Source : « Le sport en Normandie : pratiques, équipements et emplois », INSEE Dossier Normandie n°19 – octobre 2021

La Normandie enregistre 8 267 clubs sportifs qui comptent en moyenne moins de licenciés que sur le reste du territoire français (89,5 contre 92,1). Cela s'explique en partie par une moindre pratique sportive mais également par le maillage des clubs, implantés en zones urbaines et rurales.

8 267 Clubs affiliés à une Fédération recensés en 2018 en Normandie

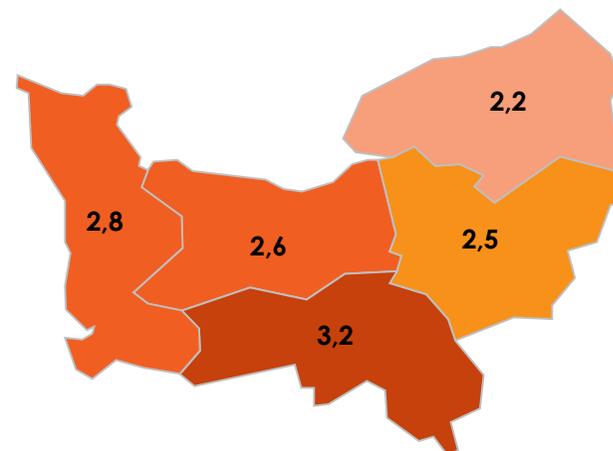
Une forte pratique sportive normande en club qui est hétérogène en fonction des territoires

Les clubs sportifs de Normandie sont répartis de manière hétérogène sur l'ensemble des départements. La Seine- Maritime concentre un tiers des clubs sportifs présents sur le territoire et compte en moyenne près de 97 licenciés par club contre à peine 90 sur le plan régional. Ce résultat s'explique en partie par la densité de la population du territoire.

Le département de l'Orne est le département le plus faible concernant le nombre de licenciés par club avec une moyenne d'un peu moins de 70 adhérents par club tandis que le taux du nombre de clubs pour 1 000 habitants est le plus élevé avec 3,2 ce qui s'explique par sa situation démographique. Les départements de l'Eure, la Manche et du Calvados se développent de manière similaire avec respectivement 2,5, 2,8 et 2,6 clubs par 1000 habitants.

Les clubs de football sont les plus représentés sur la région et l'ensemble des départements à l'exception de l'Eure pour lequel l'équitation est la discipline la plus implantée. L'offre sportive est relativement disparate sur le territoire et concentrée autour de quelques sports majeurs. Un accompagnement à la complémentarité de l'offre pourrait avoir du sens pour permettre à tous les normands d'avoir accès à la pratique sportive qu'ils désirent.

Nombre de clubs pour 1 000 habitants selon les départements de Normandie



Top 10 du nombre de clubs par fédération

	Normandie	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	
1	Fédération Française de football	802	157	122	145	87	291
2	Fédération Française d'équitation	675	151	155	114	86	169
3	Union nationale du sport scolaire (UNSS)	541	103	99	83	54	202
4	Fédération Française de tennis	390	87	65	59	40	139
5	Fédération Française de judo-jujitsu et disciplines associées	303	71	52	35	32	113
6	Fédération Française de tennis de table	290	49	54	51	43	93
7	Fédération Française de karaté et arts martiaux affinitaires	244	50	60	23	15	96
8	Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique (UGSEL)	236	87	0	90	58	1
9	Fédération Française de pétanque et jeu provençal	211	44	35	41	27	64
10	Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)	206	81	36	22	17	50



CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Plus petit département de la Région Normandie, le Calvados concentre néanmoins 21% de la population régionale autour de la communauté urbaine de Caen et le long des 120 km de côte.



- Une évolution annuelle moyenne entre 2016-2021 équivalente à 0 mais une projection de 708 000 habitants en 2050
- 88,7% de la population vit dans les grandes aires urbaines en 2015
- Un quart de la population (24%) à moins de 20 ans

PRATIQUE LICENCIÉE

157 500

licences délivrées en 2018

Source: INSEE, 2021

Taux de licences pour 100 habitants



1 809

Clubs recensés en 2018

Source: INSEE, 2021

Nbre moyen de licences par club



92

structures proposant une activité physique adaptée

Source: CPSF Normandie, 2020

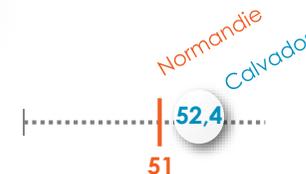
Nbre de licences handisport et sport adapté pour 1 000 droits AAH et AEHH en 2019



LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Tx Équipements sportifs pour 10 000 habitants

Source: INSEE, 2021



Tx pour 10 000 hab.	Normandie	Calvados
Terrains de grands jeux	8,0	8,3
Courts de tennis	6,6	8,2
Salles multisports	3,0	3,3
Plateau jeux extérieurs	6,8	6,8
Pistes d'athlétisme	1,5	1,2
Dojos	1,0	1,1
Skateparks / roller / BMX	0,5	0,5



176 m²

de bassin pour 10 000 hab. contre 171 m² en Normandie

SPORT DE HAUT NIVEAU ET ATTRACTIVITE

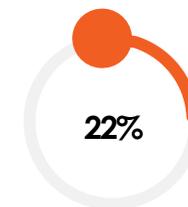


8 structures inscrites au PPF

2 centres d'accueil du SHN

3 centres de formation

Source: Région Normandie, Schéma régional du sport, Sport de haut niveau, 2018



Des SHN normands en 2019 (Elite-Senior – Relève- Reconversion) soit 42 athlètes



CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Lien entre l'Île de France et la côte maritime, l'Eure bénéficie d'une position géographique stratégique mais lui confère, pour partie, une fonction de « territoire dortoir » notamment en ce qui concerne les jeunes actifs qui partent travailler vers l'Île-de-France ou vers Rouen.



- Une évolution annuelle moyenne entre 2016-2021 de -0,3% mais une projection de 668 000 habitants en 2050
- 61% de la population vit dans des communes peu ou très peu denses
- Un quart de la population (26%) à moins de 20 ans

PRATIQUE LICENCIÉE

134 000

licences délivrées en 2018

Source: INSEE, 2021

Taux de licences pour 100 habitants



1 470

Clubs recensés en 2018

Source: INSEE, 2021

Nbre moyen de licences par club



55

structures proposant une activité physique adaptée

Source: CPSF Normandie, 2020

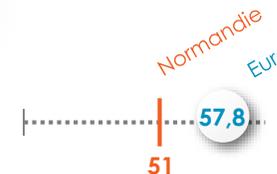
Nbre de licences handisport et sport adapté pour 1 000 droits AAH et AEHH en 2019



LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Tx Équipements sportifs pour 10 000 habitants

Source: INSEE, 2021



Tx pour 10 000 hab.	Normandie	Eure
Terrains de grands jeux	8,0	8,9
Courts de tennis	6,6	6,0
Salles multisports	3,0	2,4
Plateau jeux extérieurs	6,8	8,4
Pistes d'athlétisme	1,5	2,8
Dojos	1,0	1,1
Skateparks / roller / BMX	0,5	0,5



162 m²

de bassin pour 10 000 hab. contre 171 m² en Normandie

SPORT DE HAUT NIVEAU ET ATTRACTIVITE



2 structures inscrites au PPF

2 centres d'accueil du SHN

2 centres de formation

Source: Région Normandie, Schéma régional du sport, Sport de haut niveau, 2018



Des SHN normands en 2019 (Elite-Senior – Relève- Reconversion) soit 27 athlètes



CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

La Manche est un territoire rural avec des habitants, majoritairement concentrés sur les franges littorales (notamment pour la population retraitée), et les zones urbaines de St Lo et Cherbourg ; faisant ainsi apparaître une dichotomie entre le littoral et l'arrière pays.



- Une évolution annuelle moyenne entre 2016-2021 de -0,3% avec une projection de 503 600 habitants en 2050
- 67% de la population vit dans des communes peu ou très peu denses
- Près d'1 habitant sur 4 à plus de 55 ans (39%)

PRATIQUE LICENCIÉE

123 600

licences délivrées en 2018

Source: INSEE, 2021

Taux de licences pour 100 habitants



1 370

Clubs recensés en 2018

Source: INSEE, 2021

Nbre moyen de licences par club



39

structures proposant une activité physique adaptée

Source: CPSF Normandie, 2020

Nbre de licences handisport et sport adapté pour 1 000 droits AAH et AEHH en 2019



LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Tx Équipements sportifs pour 10 000 habitants

Source: INSEE, 2021



Tx pour 10 000 hab.	Normandie	Manche
Terrains de grands jeux	8,0	8,7
Courts de tennis	6,6	7,4
Salles multisports	3,0	3,4
Plateau jeux extérieurs	6,8	5,8
Pistes d'athlétisme	1,5	1,4
Dojos	1,0	0,9
Skateparks / roller / BMX	0,5	0,7



110 m²

de bassin pour 10 000 hab. contre 171 m² en Normandie

SPORT DE HAUT NIVEAU ET ATTRACTIVITE



- 1 structures inscrites au PPF
- 0 centres d'accueil du SHN
- 0 centres de formation

Source: Région Normandie, Schéma régional du sport, Sport de haut niveau, 2018



Des SHN normands en 2019 (Elite-Senior – Relève- Reconversion) soit 27 athlètes



CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Plus petit département en nombre d'habitants, l'Orne est le territoire le plus rural de la région avec seulement 46,1 habitants au km². Seul département normand qui pourrait perdre des habitants d'ici 2050, l'Orne enregistre un fort vieillissement de sa population



- Une évolution annuelle moyenne entre 2016-2021 de -0,7% avec une projection de 267 600 habitants en 2050
- 73% de la population vit dans des communes peu ou très peu denses
- 1 habitant sur 4 à plus de 55 ans (40%)

PRATIQUE LICENCIÉE

63 500

licences délivrées en 2018

Source: INSEE, 2021

Taux de licences pour 100 habitants



911

Clubs recensés en 2018

Source: INSEE, 2021

Nbre moyen de licences par club



30

structures proposant une activité physique adaptée

Source: CPSF Normandie, 2020

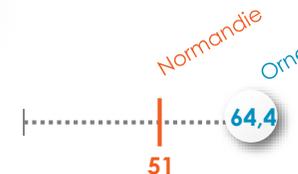
Nbre de licences handisport et sport adapté pour 1 000 droits AAH et AEHH en 2019



LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Tx Équipements sportifs pour 10 000 habitants

Source: INSEE, 2021



Tx pour 10 000 hab.	Normandie	Orne
Terrains de grands jeux	8,0	10,3
Courts de tennis	6,6	7,5
Salles multisports	3,0	3,2
Plateau jeux extérieurs	6,8	5,6
Pistes d'athlétisme	1,5	0,8
Dojos	1,0	0,9
Skateparks / roller / BMX	0,5	0,6



200 m²

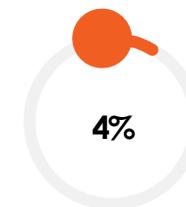
de bassin pour 10 000 hab. contre 171 m² en Normandie

SPORT DE HAUT NIVEAU ET ATTRACTIVITE



- 0 structures inscrites au PPF
- 0 centres d'accueil du SHN
- 0 centres de formation

Source: Région Normandie, Schéma régional du sport, Sport de haut niveau, 2018



Des SHN normands en 2019 (Elite-Senior – Relève- Reconversion) soit 8 athlètes



CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Département le plus densément peuplé avec 200 habitants au m², la Seine-Maritime se caractérise par de grandes aires urbaines qui attirent des habitants (notamment en périphérie des villes centre) ainsi que par 190 km de côtes le long desquelles la densité de population reste élevée et s'intensifie en pleine saison.



- Une évolution annuelle moyenne entre 2016-2021 de 0,1 % avec une projection de 1 278 000 habitants en 2050
- 66% de la population vit dans des communes densément peuplées ou intermédiaires
- 1 habitant sur 4 à moins de 20 ans (25%)

PRATIQUE LICENCIÉE

261 700

licences délivrées en 2018

Source: INSEE, 2021

Taux de licences pour 100 habitants



2 707

Clubs recensés en 2018

Source: INSEE, 2021

Nbre moyen de licences par club

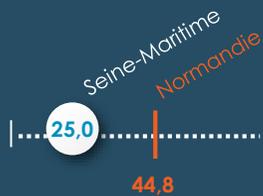


72

structures proposant une activité physique adaptée

Source: CPSF Normandie, 2020

Nbre de licences handisport et sport adapté pour 1 000 droits AAH et AEHH en 2019



LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Tx Équipements sportifs pour 10 000 habitants

Source: INSEE, 2021



Tx pour 10 000 hab.	Normandie	Seine-Maritime
Terrains de grands jeux	8,0	6,7
Courts de tennis	6,6	5,4
Salles multisports	3,0	2,8
Plateau jeux extérieurs	6,8	6,7
Pistes d'athlétisme	1,5	1,3
Dojos	1,0	1,0
Skateparks / roller / BMX	0,5	0,4



191 m²

de bassin pour 10 000 hab. contre 171 m² en Normandie

SPORT DE HAUT NIVEAU ET ATTRACTIVITE

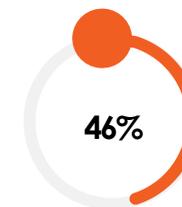


13 structures inscrites au PPF

2 centres d'accueil du SHN

5 centres de formation

Source: Région Normandie, Schéma régional du sport, Sport de haut niveau, 2018



Des SHN normands en 2019 (Elite-Senior – Relève- Reconversion) soit 89 athlètes

LECTURE TERRITORIALE DES ENJEUX



Au-delà des spécificités départementales de la pratique sportive, qui s'expliquent avant tout par les caractéristiques socio-démographiques de chaque territoire, le développement de la pratique sportive en Normandie pose la question de la capacité à construire des réponses adaptées aux enjeux de chaque typologie de territoire. A titre d'exemple, la Normandie a été décomposée en 3 grands types de territoire : zone littorale, zone urbaine, zone rurale, dont les leviers et les problématiques diffèrent.

Zone 1 : l'attractivité et les forces du littoral pour le développement de la pratique

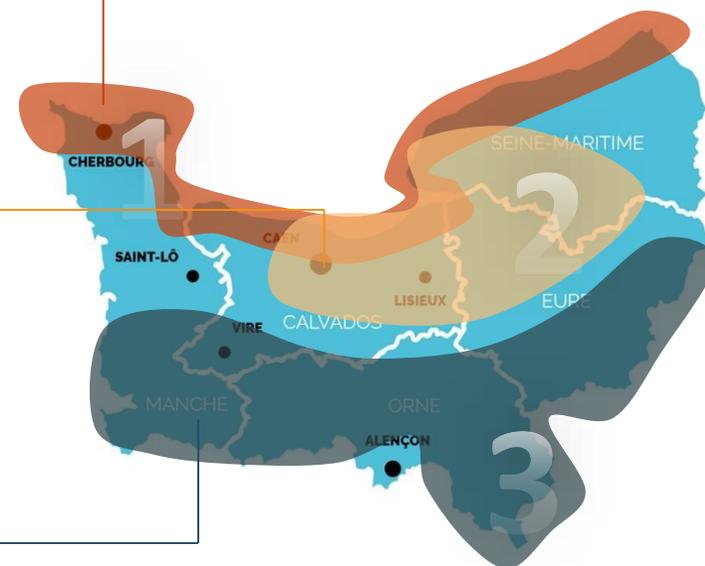
Structuration des acteurs	Aménagement de l'offre	Identité
Face à l'atomisation des acteurs publics et privés, leur structuration constitue un levier pour le développement touristique autour des activités de pleine nature (logique de destination, services clés en main, identité partagée...)	Le littoral concentre de plus en plus d'habitants posant ainsi des enjeux majeurs de planification, d'aménagement durable et de protection de la biodiversité dans le cadre des pratiques sportives	Les sports et loisirs de pleine nature sont aujourd'hui l'une des composantes identitaires de l'offre touristique mais des marqueurs sont à renforcer en matière de filières, d'événements et d'écosystème

Zone 2 : des espaces urbains contraints de produire toujours plus d'offres de pratique

Modernisation	Diversité	Haut niveau
L'état de vétusté des équipements suppose d'engager des politiques de modernisation pour disposer d'équipements performants (services, aires de pratique, performance énergétique...)	Les pratiques sportives se sont diversifiées, impliquant pour les zones urbaines : une capacité à générer plus de créneaux, l'aménagement des espaces publics, l'animation des communautés de sportifs libres...	Les aires urbaines concentrent l'écosystème du haut niveau et doivent renforcer leur capacité à soutenir la performance des meilleurs athlètes normands

Zone 3 : incarner des politiques fortes adaptées à la pluralité des territoires et des publics

Qualification des ESI	Leadership	Accessibilité
Le cadre de pratique en milieu naturel constitue un atout des zones rurales sur lesquelles elles peuvent s'appuyer. Cela implique de qualifier l'offre et de connaître les flux de pratiquants et leurs attentes	L'absence de moyens dans les communes rurales et la difficile structuration des clubs, nécessite un leadership public fort que peuvent incarner les EPCI afin de créer des coopérations nouvelles entre les acteurs d'un territoire	L'offre doit être diversifiée pour toucher les différents publics : néoruraux actifs, seniors... mais également accessible. Cela pose des enjeux en matière de mobilité, de lisibilité de l'offre et d'équipements adaptés



VERS UN PROJET DE STRUCTURATION DU PARCOURS VERS LE HAUT NIVEAU

La place incontournable des ligues et des clubs dans la détection et la formation... mais une nécessaire professionnalisation

En 2021, 160 clubs ont des athlètes ou des équipes qui évoluent au niveau national, avec différents types de modèles qui cohabitent et s'entremêlent : certains s'appuient sur un fonctionnement dit plus « traditionnel », qui mobilise massivement les bénévoles et d'autres ambitionnent une plus forte professionnalisation de leur organisation. L'étude « Portraits de Ligue » portée par le CROS et la DRAJES de Normandie met ainsi en avant 3 profils de fonctionnement pour les Ligues :

- Les « autonomes » (2/3 des clubs et 78 % des licenciés) qui rassemblent les disciplines et les clubs les plus structurés. Leurs moyens financiers, leurs effectifs en salariés, leur structuration leur permettent d'agir sur de nombreux leviers. Qu'elles soient portées par une ligue ou un club, ce groupe de disciplines gère la très grande majorité des 56 structures des différents Projets de Performance Fédéraux sur le territoire.
- Les « découvreurs » regroupent près de 10% des licenciés et 14% des clubs. Les disciplines se structurent petit à petit mais peinent à sécuriser leur modèle. Pour autant, avec seulement 3 structures régionales d'accès au haut-niveau sur les 56 identifiées, ce groupe rassemble 19% des sportifs listés et 24% des sportifs identifiés sur un Projet de Performance Fédéral.
- Les « associatifs » se caractérisent principalement par des budgets plus modestes et un nombre de salariés très faible ou nul. Elles reflètent un modèle de fonctionnement traditionnel s'appuyant en grande partie sur le bénévolat. Seulement 37% des Ligues de ce groupe ont une activité vers le haut niveau, totalisant ainsi 12% des sportifs listés, mais avec une grande dispersion du nombre de sportifs listés d'une discipline à l'autre.

Cette large typologie de disciplines et de niveau de structuration questionne les leviers nécessaires à leur professionnalisation et à leur développement : faut-il davantage s'appuyer sur les Ligues « autonomes » pour renforcer leur professionnalisation et leur capacité de détection et de formation ? Faut-il cibler des disciplines et des Ligues en cours de structuration mais à fort potentiel pour leur faire passer un « cap » ?



Source : DRAJES, le diagnostic du sport de haut-niveau

Tous les sportifs de haut-niveau débutent leur carrière au sein d'un club, cellule essentielle de la pratique sportive. Ils passent par des phases de pré-détection et des stages organisés au niveau régional avant de prétendre accéder aux structures liées au haut-niveau. Les filières régionales d'accès au haut niveau sont donc les clefs de voûte du développement des disciplines sportives.

Ainsi, le club est un maillon incontournable du processus d'entraînement du sportif. Si la région Normandie souhaite passer d'un territoire de formation à un territoire de haute-performance, il devra accompagner ses clubs dans leur structuration et professionnalisation.

La Normandie terre de formation des « champions de demain »

La Normandie est au 10e rang des régions de France en matière d'accueil de SHN sur son territoire alors qu'elle est au 9e rang de la population nationale. Sur un même niveau de comparaison, la Bretagne et les Pays de Loire, disposant de structures dédiées à l'accueil du Sport de Haut Niveau (Pôles France, CREPS, Ecoles Nationales) se positionnent sur un meilleur classement malgré un nombre d'habitants comparable à la Normandie. La Normandie ne dispose pas (plus) d'un CREPS à proximité d'un site universitaire à l'inverse d'un grand nombre de régions.

Le nombre de sportifs inscrits sur les listes ministérielles augmente régulièrement depuis les 10 dernières années. En 2021, 1 382 sportifs normands disposent des droits accordés au haut-niveau alors que seulement un peu moins de la moitié sont listés par le Ministère de Sports (élite, sénior, relève, reconversion, espoir et collectif national). Cela représente 4% des sportifs de haut-niveau français.

Sur les 642 sportifs inscrits sur une liste ministérielle, 596 sont normands. Si la Normandie accueille quelques sportifs licenciés dans une autre région, on note cependant qu'une plus grande proportion de Normands s'entraîne en dehors du territoire faute de ne pouvoir offrir des conditions suffisantes pour la pratique d'excellence de leur discipline.

La répartition des licences des sportifs sur chaque département montre une forte hétérogénéité ; elle est principalement répartie sur la Seine-Maritime (46 %), le Calvados (23 %) et l'Eure (15 %). Ce constat est lié à la population de ces territoires ainsi qu'aux infrastructures scolaires et universitaires. Tenant compte des besoins de la pratique, les 3 centres ressources du sportif de haut-niveau sont également positionnés très logiquement sur les 3 grandes agglomérations du territoire (Rouen, Caen et Le Havre).



Sportifs normands de haut-niveau listés par le Ministère des Sports

Normandie, une terre de formation

Quelques exemples de très grands sportifs qui sont passés par la Normandie dans le cadre de son accession à la haute-performance Tony Parker, Nicolas Batum en Basket, Timothee N'Guessan en Handball, Teddy Riner en Judo.

Ces sportifs ont suivi une partie de leur formation sportive et scolaire sur le territoire régional, ils se sont expatriés vers des régions disposants de structures de haut niveau adaptées à leur potentiel et ambitions sportives.

La majorité des sportifs référencés en région concerne principalement les collégiens et les lycéens. La région dispose également de 12 sections d'excellence sportive permettant l'accès à la filière de haut-niveau parmi les 185 sections sportives qui ont un objectif éducatif. Le nombre de sportifs référencés chute en post bac pour des raisons de critères de mise en liste plus élevée et en raison du faible nombre de structures d'excellence sur le territoire.

Cela s'explique en partie par la nécessité de disposer d'infrastructures dédiées au haut-niveau et d'un nombre suffisant de partenaires d'entraînement pour les sports collectifs et d'opposition (Ex : judo, sports collectifs...).

Si la Normandie forme des sportifs et permet « l'accession » vers le haut niveau, l'accès à la haute-performance implique de pouvoir disposer des éléments constitutifs de la performance à savoir : des infrastructures de qualité et de proximité, et dédiées quotidiennement aux entraînements, une organisation, un encadrement de qualité, un suivi-socio professionnel poussé, un accompagnement médical et des services d'accompagnement à la performance.



Une structuration du haut-niveau normand qui se concentre sur les 3 grandes agglomérations régionales

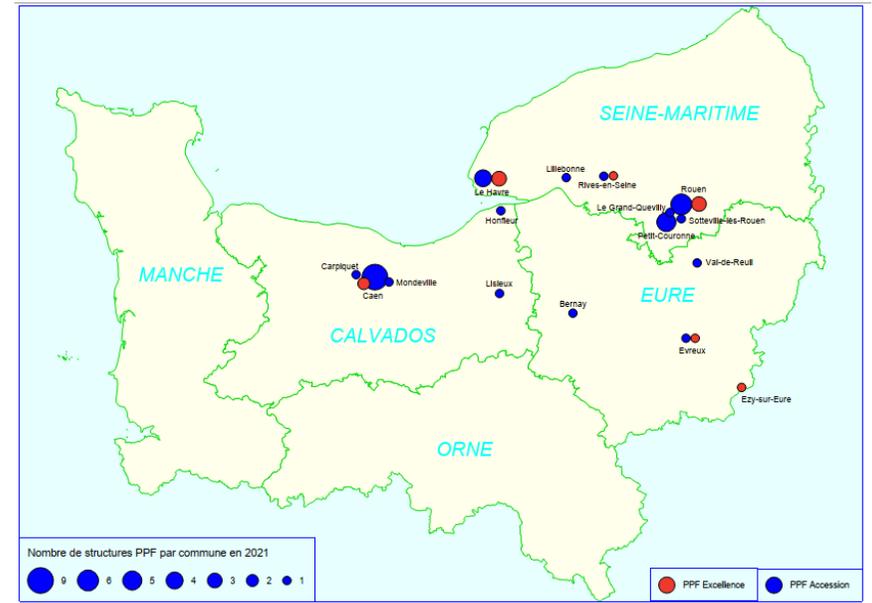
Au-delà des clubs dans lesquels ils sont licenciés, la majorité des sportifs de haut niveau normands sont suivis dans des structures labellisées qui relèvent des projets de performances fédéraux. Ces structures offrent ainsi les conditions optimales d'entraînement et ont vocation à conduire les sportifs accueillis vers la haute performance dans la discipline concernée. Elles sont également garantes de l'accompagnement du sportif que se soit dans le cadre du double projet du sportif en assurant sa formation sportive et son suivi socioprofessionnel.

Tous les acteurs du sport (mouvement sportif, DRAJES, Éducation nationale, collectivités territoriales, partenaires privés) sont ainsi impliqués dans le développement du jeune sportif vers le haut niveau. A ce titre, il apparaît nécessaire de bien identifier les différents systèmes régionaux de progression de leurs sportifs. Indépendamment des appellations des structures labellisées par chaque fédération via les projets de performance fédérale (PPF), 3 types de structures coexistent sur le territoire normand :

- 35 structures d'accèsion (Pôles espoirs, dispositifs régionaux d'accèsion, inscrits au projet de performance fédéral...).
- 11 structures d'excellence (Pôle France, structures associées de clubs ...).
- 7 centres de formation de clubs professionnels.

Si toutes les disciplines sportives du territoire n'ont pas de centre d'entraînement permanent en région (volley, tir à l'arc...), la grande majorité des sportifs listés s'entraînent en structures labellisées (79%) et 64% des sportifs normands s'entraînent dans une structure implantée sur le territoire. L'essentiel des structures labellisées est regroupé dans les 3 plus grandes agglomérations régionales.

Les autres sportifs, plus « isolés », s'entraînent en club ou dans des structures non représentées sur le territoire (ex : Pôles Espoir de volley, de lutte... ou dans les Pôles France absents sur le territoire normand).



Source : DRAJES, le diagnostic du sport de haut-niveau

La Normandie dispose de différents 3 Centres de Ressources (Le Havre, Petit Couronne et Caen) dont 2 sont labellisés dans le réseau Grand INSEP (Petit Couronne et Caen), et accueillent des structures labellisées dans les PPF des Fédérations. Leurs missions reposent autour de l'accueil des sportifs de haut-niveau, la formation de l'encadrement et l'accueil de stages. Le partage d'expérience et de bonnes pratiques entre ces 3 Centres de Ressources méritent d'être renforcés pour optimiser le suivi et créer un écosystème du sport de haut niveau performant.

Dans le cadre d'une évolution vers la haute-performance, il paraît nécessaire d'instaurer une véritable dynamique de coopération entre l'ensemble des acteurs afin d'augmenter la qualité du suivi et les services proposés aux sportifs de haut-niveau normands.

Répartition des diplômes liés au sport en 2017 (en %)

Une formation initiale et continue effective en Normandie, mais avec la moitié des diplômes qui sont des BPJEPS

Les principaux freins identifiés au développement des clubs, des comités et des ligues sont d'abord la baisse des dotations publiques et l'accès aux installations sportives. L'insuffisance des encadrements bénévoles et professionnels sont les 2 autres freins évoqués par les Ligues normandes.

Avec 1 528 diplômes délivrés en 2017, la région Normandie représente 4,8% des diplômes en lien avec les métiers du sport délivré en France Métropolitaine. La typologie de cette offre est similaire aux tendances françaises avec une forte représentation des BPJEPS et de la filière STAPS qui constituent 90% des diplômes délivrés. Selon l'enquête menée par la DRDJSCS Normandie en 2018, 85% des diplômés du champ sport occupent principalement des postes d'éducateur et/ou d'entraîneur sportif (18% des postes strictement d'entraîneur).

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien



Nombre de diplômes délivrés dans le champs du sport en 2017

	Normandie	%	France métr.	%
Diplômes de niveau V				
Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien (BAPAAT)	73	4,8%	663	2,1%
Diplômes de niveau IV				
Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) (1) (2)	755	49,4%	14 535	46,4%
BEES 1 ^{er} degré (2)	0	-	8	0,0%
Brevet d'État. Alpinisme, accompagnateur de moyenne montagne (2)	0	-	19	0,1%
Diplômes de niveau III				
Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS) (2)	85	5,6%	2 769	8,8%
Diplômes de niveau II et III				
Diplôme d'État des Métiers de la Montagne (DEMM) (2) (3)	0	-	1 223	3,9%
Diplômes de niveau II				
Brevet d'État d'Éducateur Sportif (BEES) 2 ^e degré	0	-	16	0,1%
Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DESJEPS) (2)	6	0,4%	439	1,4%
Autres diplômes				
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	609	39,9%	11 636	37,2%
Total	1 528	100%	31 308	100%

Source : INJEP, données régionales de la Normandie, 2020



Les associations sportives, terreau de contrats atypiques et parfois de précarité des emplois

Si la capacité de formation dans les métiers du sport en Normandie est réelle, l'enjeu de la professionnalisation du mouvement sportif repose sur la capacité des clubs à créer et pérenniser des emplois qui contribueront à la formation des licenciés et au développement des pratiques vers le plus grand nombre. Ainsi, dans le milieu associatif, les 2 146 établissements normands liés au sport représentent 5,9 % du total français et comptent 3 351 salariés (4,0 % de l'ensemble national).

Sur l'ensemble des salariés travaillant dans les secteurs d'activités plus directement liés à l'exercice d'activités physiques ou sportives (« les activités principalement liées au sport »), près d'un salarié sur deux est un moniteur ou éducateur sportif. Le club apparaît comme un tremplin de carrière pour les jeunes diplômés (mais également sous l'incitation des aides à l'emploi dédiés aux moins de 25 ans) : quatre salariés sur dix ont moins de 30 ans contre trois pour l'ensemble des salariés.

Mais cette entrée dans la vie active s'accompagne également par une précarité accrue des emplois :

- Les secteurs d'activités plus directement liés à l'exercice d'activités physiques ou sportives sont constitués de moins de femmes que parmi l'ensemble des salariés normands (42 % contre 45 %).
- 30 % d'entre eux sont sous forme de contrat à durée déterminée (CDD) alors que ce taux ne dépasse pas les 20 % en Normandie pour l'ensemble des salariés.
- Près des deux tiers de ces salariés ont plusieurs contrats au cours de l'année (contre moins d'1 sur 2 parmi l'ensemble des salariés). Dans ces activités, 29 % des salariés ont occupé deux postes au cours de l'année et 36 % d'entre eux trois postes ou plus.
- Cette plus grande précarité s'observe aussi dans le temps de travail annuel : la moitié d'entre eux effectuent moins de 630 heures par an contre 1 640 heures pour l'ensemble des salariés normands.

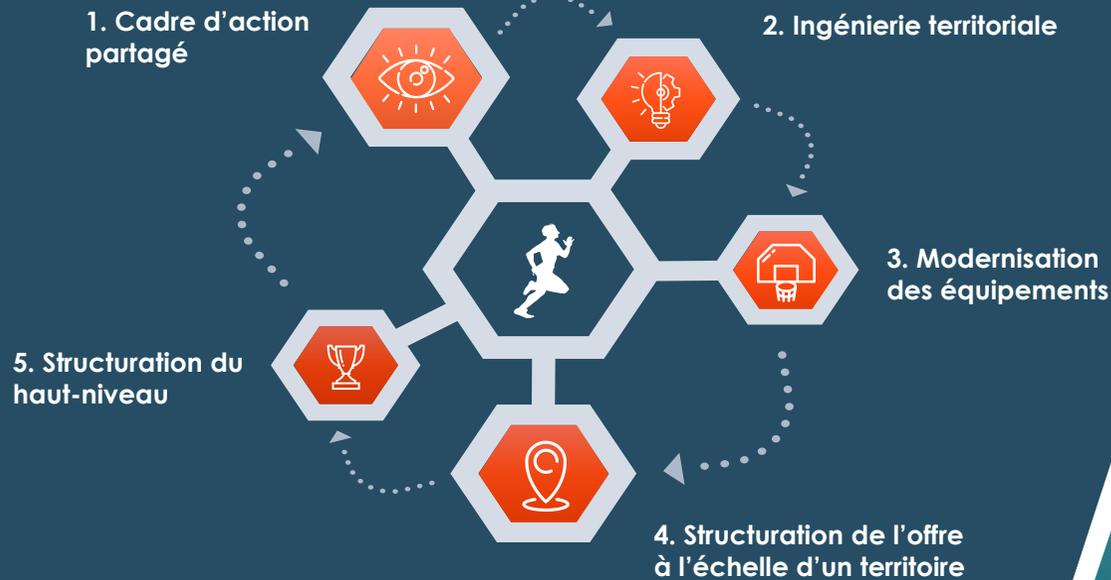
Ainsi, la structuration de la filière implique une capacité des clubs normands à renforcer leur modèle économique pour générer une plus grande capacité de financement de leurs emplois. C'est à cette condition que les clubs parviendront à agir durablement en matière de formation et d'accès à la pratique.

Si le taux d'insertion des jeunes diplômés apparaît comme satisfaisant à ce jour, un point de vigilance demeure quant aux risques, à terme, de saturation du marché compte tenu :

- D'un fort développement du nombre d'opérateurs de formation notamment sous l'impulsion de la réforme de la formation professionnelle de 2014, facilitant le recours à l'apprentissage. La Normandie compte actuellement 37 CFA selon le répertoire du CFA sport Animation Normandie.
- D'une diversification des formations dans le champ du sport avec la création de nouveaux diplômés universitaires par les universités ou les écoles privées.
- D'une fragilisation des modèles économiques des acteurs de la filière suite à la crise sanitaire.

COMMENT FAIRE DE LA NORMANDIE UNE RÉGION PLUS STRUCTURÉE ?

Pour que la Normandie soit plus "structurée", il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble des caractéristiques du territoire et notamment des départements. S'il existe aujourd'hui des disparités tant sur les équipements que sur l'offre sportive en fonction des typologies de territoire, un accompagnement au rééquilibrage et la structuration de l'offre sportive sur le territoire ressortent comme un enjeu. Une réflexion partagée par l'ensemble des acteurs permettrait que tout le monde puisse avoir accès au sport et que le sport soit accessible à tous. Pour ce faire, ces leviers ne sont pas exhaustifs et s'inscrivent dans une approche prospective d'offre. Ils impliquent la prise en compte des atouts et des freins qui caractérisent la région Normande.



Au regard des inégalités territoriales en matière de sport liées à la typologie du territoire mais également aux politiques sportives développées, afin de rééquilibrer l'offre sportive quelques leviers prioritaires ont été identifiés :

- Créer un cadre d'action commun pour une politique sportive partagée et transparente.
- Développer une véritable ingénierie territoriale au service du développement de la pratique et des territoires.
- Engager un plan de modernisation des équipements permettant d'améliorer la « qualité d'expérience »
- Accompagner les acteurs du sport dans la structuration de l'offre sportive.
- Structurer le haut-niveau dans une perspective de haute performance.



défi 4

LA NÉCESSITÉ D'UNE RÉGION NORMANDE...

--- + ATTRACTIVE

UNE STRATÉGIE IDENTITAIRE QUI REPOSE SUR UNE LOGIQUE DE FILIÈRES

La Normandie ne se résume pas à sa gastronomie, sa culture, son histoire ou son patrimoine. Véritable terrain de jeu avec à son actif de nombreuses compétitions sportives internationales, la Normandie se dévoile au travers d'une itinérance douce, en selle sur un cheval, à vélo ou encore à bateau.

Ces éléments concourent aux positionnements du marketing du territoire ainsi qu'à son attractivité. Encouragés par les acteurs publics, cette attractivité n'a pas pour objectif premier d'entraîner l'augmentation de la pratique sportive ou le développement des clubs, mais de concourir au positionnement du territoire et à engendrer des retombées économiques locales, même si, in fine, elle contribue également à son développement. Pour cela, l'efficacité de la démarche implique de définir au préalable sa stratégie et de veiller à une cohérence durable en matière de valeurs, d'image et de positionnement entre les différentes politiques territoriales. À l'heure actuelle, aucune stratégie globale spécifique au sport ne semble émerger à l'échelle régionale entre les acteurs du sport.

Pour autant, l'identité sportive de la Normandie semble particulièrement recherchée autour de 3 « filières » particulièrement actives et implantées en Normandie : filière nautique, filière équine et les sports de pleine nature. Ces marqueurs dépassent la pratique sportive, elle implique une dynamique touristique, économique, des entreprises et de la pratique sportive.

Les sports de nature, nautiques et équestres constituent des atouts pour le développement identitaire et économique de la Normandie et peuvent particulièrement contribuer au développement des territoires, qu'ils soient ruraux, côtiers, périphériques ou métropolitains.

Mais cela implique une volonté partagée des acteurs du sport normand de construire et mettre en œuvre une stratégie autour des filières repérées. Cela tient aussi à la capacité des acteurs à faire travailler en mode projet celles et ceux qui sont mobilisés afin d'aligner chacune des parties prenantes autour d'objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

Des filières stratégiques reconnues à travers des stratégies territoriales portées par les acteurs concernés



Les enjeux du plan nautique normand :

- Assurer le développement de la filière.
- Faire de la filière nautique un facteur de la dynamique économique, touristique et sportive.
- Fédérer l'ensemble des acteurs normands.



Les enjeux de la « politique équine » de la Région Normandie :

- Développer un pôle d'innovation et de recherche
- Développer un tourisme autour du cheval
- Accompagner les entreprises de la filière équine



Les objectifs de la filière sports de nature :

- Développer le lien entre les acteurs du tourisme et du sport.
- Développer le potentiel socio-économique lié au sport de nature.
- Développer la pratique sportive liée aux sports de nature.

UNE POLITIQUE D'ACCUEIL DES GRANDS ÉVÈNEMENTS SPORTIFS PEU IDENTITAIRE

Une politique événementielle qui se concentre sur les sports de nature

La Normandie accueille de nombreux événements tous les ans que se soit des grands événements sportifs internationaux (GESI), des compétitions internationales, des championnats nationaux et des événements à destination du grand public, témoignant ainsi de la mobilisation des acteurs sportifs normands.

Sans être exhaustif, la Normandie accueillera d'ici la fin 2023, près de 60 événements sportifs dont 49 récurrents et 10 ponctuels. La grande majorité des événements représentent les sports de pleine air. La grande majorité des événements organisés dans la région normande est organisée en extérieur dans l'espace public.

Les événements sportifs, récurrents ou ponctuels, génèrent une activité économique structurante sur le territoire. Ils contribuent au rayonnement non seulement la discipline concernée, mais génèrent des impacts plus larges sur les secteurs de l'hôtellerie-restauration, du tourisme... Outre l'aspect quantitatif du nombre d'emplois générés (ponctuels ou permanents), les événements induisent des effets positifs sur un territoire : synergies entre acteurs, identité territoriale, image...

Plus globalement, l'enjeu porte sur la capacité des acteurs à s'organiser pour optimiser les retombées économiques, touristiques, sociales ou environnementales. L'expérience des organisateurs doit être capitalisée et mise en commun afin d'optimiser l'organisation des événements tant sur les aspects techniques, économiques, partenariaux, de l'innovation, ou de l'excellence environnementale.

Même si chaque événement a ses propres objectifs, une mobilisation de l'ensemble des acteurs est nécessaire pour produire des effets durables. A ce jour, peu de données semblent disponibles pour mesurer l'impact de chaque événement organisé en Normandie tant au niveau des retombées économiques (tourisme, hébergement, restauration...) qu'au niveau de l'héritage matériel (infrastructures, équipements, économie...) et immatériel (image, identité, retombées culturelles et sociales...).



Les Grands évènements sportifs internationaux, un atout peu exploité par la Normandie dans le développement de son image

Si la Normandie accueille régulièrement des GESI (Jeux équestres mondiaux en 2014, la Gymnasiade 2022...) de grande notoriété et contribuant à une image tant au niveau national qu'à l'international, il manque à ce jour un évènement récurrent, véritablement emblématique, et qui permette à la Normandie de développer son image sportive. Seule la transat « Jacques Vabre » constitue l'évènement récurrent du territoire, même si le territoire n'est que le point de départ de la course.

L'accueil de grands évènements sportifs internationaux constitue, au premier plan, un levier pour les acteurs sportifs, fédéraux ou publics en contribuant notamment à la politique du sport de haut niveau, à la visibilité et au développement d'une discipline sportive. Mais l'attrait dépasse plus largement le monde du sport en participant à l'animation territoriale, à l'attractivité de la région à l'international et en générant des retombées économiques nouvelles.

Les retombées économiques de la Transat Jacques Vabre pour Le Havre et la communauté urbaine représente sept millions d'euros. On croise des passionnés de voile, des touristes, des familles qui consomment au Havre pendant ces dix jours de village.

De la même manière, les retombées économiques des Jeux équestres mondiaux pour la Normandie ont été estimées à 102 millions d'euros dont 55 millions rien que pour l'agglomération de Caen. Ils fédèrent également l'ensemble des acteurs du sport autour d'un projet commun qui permet d'investir au-delà de l'évènement afin de laisser un impact positif son issue.

De même, la notion d'héritage tant matériel qu'immatériel des GESI doit être prise en compte à sa juste valeur au regard des coûts investis sur un évènement. Il semble primordial que chaque GESI organisé intègre cette notion tant au moment de la candidature qu'au cours de son organisation.



Comme pour un équipement sportif ou des actions qui utilisent le sport comme outil d'innovation sociale, l'évènement doit contribuer au développement local et à l'attractivité du territoire. Cela implique d'accompagner les acteurs locaux et les organisateurs à positionner l'évènement dans une logique territoriale et de mettre en place des partages d'expérience et de bonnes pratiques.

Liste du panel d'évènements d'envergure et récurrents en Normandie

Evènements	Discipline	Lieux	Niveau	Récurrence	Département
Marathon de Deauville	Athlétisme	Deauville	National	Récurrent	Calvados
Course sur route	Athlétisme	Alençon-Médavy.	National	Récurrent	Orne
Meeting d'athlétisme de Mondeville.	Athlétisme	Mondeville	International	Récurrent	Calvados
Meeting d'athlétisme de l'Eure	Athlétisme	Val de Reuil	International	Récurrent	Eure
Perche Elite Tour	Athlétisme	Rouen	International	Récurrent	Seine-Maritime
Marathon de la Liberté	Athlétisme	Caen	National	Récurrent	Calvados
Meeting international d'athlétisme	Athlétisme	Argentan	International	Récurrent	Orne
Meeting international d'athlétisme de Sotteville lès Rouen.	Athlétisme	Sotteville-lès-Rouen	International	Récurrent	Manche
Seine-Marathon 76 à Rouen.	Athlétisme	Rouen	National	Récurrent	Seine-Maritime
Marathon Ediken Seine-Eure	Athlétisme	Val de Reuil	National	Récurrent	Seine-Maritime et Eure
Coupe d'Europe de char à Voile	Char à Voile	Asnelles	International	Récurrent	Calvados
Etape de Coupe du monde de cyclo-cross	Cyclisme	Flamanville	International	Récurrent	Manche
Course cycliste les 3 jours	Cyclisme	Cherbourg en Cotentin	International	Récurrent	Manche
Caen BMX Indoor.	Cyclisme	Caen	International	Récurrent	Calvados
Tour de Normandie cycliste.	Cyclisme	Normandie	International	Récurrent	Région
Course cycliste Paris-Camembert.	Cyclisme	Normandie	International	Récurrent	Région
Tour de Manche cycliste.	Cyclisme	Manche	International	Récurrent	Manche
Critérium d'après Tour de France	Cyclisme	Lisieux	International	Récurrent	Calvados
Course cycliste la Polynormande	Cyclisme	CA Mont-Saint-Michel-Normandie	National	Récurrent	Manche
Dress'In Deauville	Equitation	Deauville	International	Récurrent	Calvados
CAI 3*	Equitation	Pin	International	Récurrent	Orne
Normandie Horse Show	Equitation	Manche	International	Récurrent	Manche
Grand Complet	Equitation	Manche	International	Récurrent	Manche
Longines Deauville Classic	Equitation	Deauville	International	Récurrent	Calvados
Happy Jump International	Equitation	Seine-Maritime	International	Récurrent	seine-Maritime
Jumping International de Saint-Lô	Equitation	Saint-Lô	International	Récurrent	Manche
EquiSeine	Equitation	Seine-Maritime	International	Récurrent	seine-Maritime
Tournoi international de lutte libre	Lutte	Sotteville-lès-Rouen	International	Récurrent	Manche
Finale des championnats de France Elite 2022 de motocross	Motocyclisme	Basly	National	Récurrent	Calvados
Etape du Championnat de France de Rallycross	Sport automobile	Lessay	National	Récurrent	Manche
Evènement national ou européen de Karling	Sport automobile	Aunay les Bois	National et international	Récurrent	Orne
French Cup	Sports de Glace	Rouen	International	Récurrent	seine-maritime
Internationaux de tennis de Bagnoles de l'Orne.	Tennis	Bagnoles de l'Orne.	International	Récurrent	Orne
Challenger de Cherbourg.	Tennis	Cherbourg	International	Récurrent	Manche
Open de tennis féminin du Havre.	Tennis	Havre	International	Récurrent	seine-Maritime
Europa cup de tennis	Tennis	Saint-Valéry en Caux	international	Récurrent	Seine-maritime
Soisbault Reina Cup, champ. d'Europe de tennis féminin U18	Tennis	Granville	International	Récurrent (tous les 2 ans)	Manche
Tournoi international ITF féminin du Neubourg.	Tennis	Neubourg	International	Récurrent	Eure
Open de tennis féminin de la Manche à Cherbourg.	Tennis	Chebourg	International	Récurrent	Manche
Tournoi ITF junior de Honfleur.	Tennis	Honfleur	international	Récurrent	Calvados
Open de tennis de Rouen (Open féminin WTA 125)	Tennis	Rouen	International	Récurrent	Seine-Maritime
Open de tennis de Caen.	Tennis	Caen	international	Récurrent	Calvados
Triathlon de Deauville.	Triathlon	Deauville	national	Récurrent	Calvados
Normandy Channel Race.	Voile	Normandie	international	Récurrent	Calvados
Transat Jacques Vabre 2023	Voile	Havre	International	Récurrent (tous les 2 ans)	Seine-Maritime
Normandie Cup	Voile	Normandie	International	Récurrent	Région
DRHEAM CUP	Voile	Cherbourg en Cotentin	International	Récurrent	Manche
Étapes Normandes du Tour Voile.	Voile	Normandie	national	Récurrent	Région
Trophée de l'Île Pelée 2022	Voile	Île Pelée	International	Récurrent	Manche



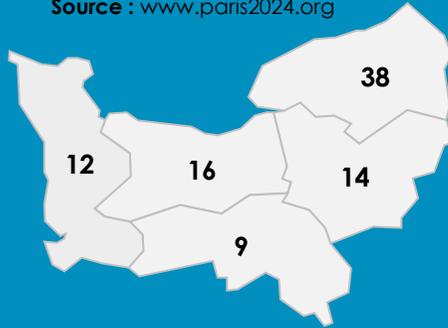
Liste du panel d'évènements d'envergure et ponctuels en Normandie

Evènements	Discipline	Lieux	Niveau	Récurrence	Département
Championnat de France Elite d'athlétisme	Athlétisme	Caen	National	Ponctuel	Calvados
Championnat du Monde par équipe de Pony Games	Equitation	Calvados	International	Ponctuel	Calvados
Championnat du monde de Horse Ball	Equitation	Saint-Lô	International	Ponctuel	Manche
Championnat du Monde d'Attelage 1 cheval	Equitation	Pin	International	Ponctuel	Orne
Championnat d'Europe seniors de concours complet	Equitation	Manche	International	Ponctuel	Manche
Gymnasiade 2022	Multisports	Normandie	International	Ponctuel	Région
Jeux nationaux sport adapté jeunes	Sport adapté	Jumièges	National	Ponctuel	Seine-maritime
Rolex fasnet - Edition 2021 et 2023	Voile	Cherbourg	International	Ponctuel	Manche
Etape de la Solitaire du Figaro (si étape normande)?	Voile	Normandie	International	Ponctuel	Région

Source : Région Normandie

Nombre de communes labellisées « Terre de jeux » par département

Source : www.paris2024.org



3,4%

Des communes de Normandie labellisées « Terre de Jeux 2024 »

100%

Des acteurs régionaux et départementaux labellisés « Terre de Jeux 2024 »

La Normandie mobilisée dans le cadre de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

La Normandie n'accueillera pas de compétitions officielles pour les Jeux de Paris 2024. Néanmoins, elle se mobilise fortement dans le cadre de son activation. Dans ce cadre, la région Normandie coordonne sur le territoire sur les sujets liés aux centres de préparation aux Jeux (CPJ) de Paris 2024 et à l'accueil des délégations étrangères.

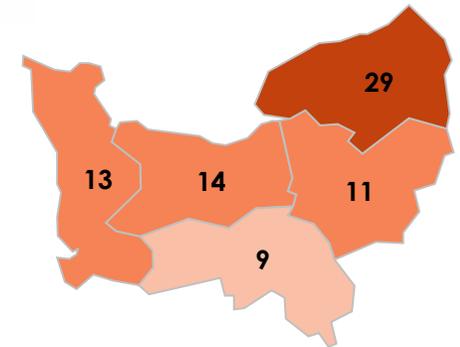
76 équipements sportifs normands sont recensés et ont intégré le catalogue des CPJ. Afin d'accueillir les délégations du monde entier, le territoire a développé une stratégie offensive afin d'aller au contact des pays et proposer son territoire comme terre de préparation aux Jeux. D'ailleurs, la région accueillera les nageurs canadiens à Caen.

La mobilisation autour de Paris 2024 dépasse le simple accueil des délégations étrangères. L'ensemble du territoire se mobilise également autour du label Terre de Jeux 2024. Si l'ensemble des institutions régionales et départementales (collectivités et mouvement sportif) sont labellisées, ce sont seulement 90 communes et intercommunalités qui sont inscrites dans la démarche.

La dynamique lancée au niveau départemental doit maintenant se déployer à l'échelon local et intercommunal afin de faire profiter toute la population des Jeux de Paris 2024 et profiter de ce coup de projecteur pour développer la pratique sportive dans notre société. Cela implique la définition d'une véritable stratégie de coordination et d'animation du label afin de participer activement à l'activation du label et de permettre à la population normande de vivre les Jeux au travers différents programmes (relais de la flamme, olympiade culturelle, programme des bénévoles...).

La Normandie doit s'inscrire dans l'objectif de mobiliser les normands autour de l'engagement, de la célébration et de l'héritage des Jeux. Pour se faire, Paris 2024 a nommé une ambassadrice pour la Normandie en la personne d'Émilie Gomis.

Le nombre de centres de préparation aux Jeux par département



UN RAYONNEMENT PAR LE HAUT-NIVEAU QUI SE CONCENTRE QUE SUR QUELQUES DISCIPLINES

Peu d'athlètes licenciés en Normandie accèdent à la haute performance

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo ont vu 11 sportifs normands y participer. Seulement 2 médailles ont été obtenues aux Jeux Paralympiques contre 4 médailles aux Jeux Olympiques de Rio 2016. Si on observe les résultats obtenus par les athlètes qui sont passés à un moment de leur carrière en Normandie, le bilan est de 8 médailles.

La Normandie accueille également, via notamment le dispositif solidarité olympique, des sportifs étrangers qui préparent les grandes échéances sur son territoire. Aux Jeux de Tokyo, 11 athlètes étaient licenciés et s'entraînaient dans des structures normandes.

La cellule de la haute performance de l'ANS a mis en place le cercle de la haute performance qui recense l'ensemble des athlètes à fort potentiel (médaillable). À date, on peut compter 3 sportifs normands dans cette liste. Pour permettre le passage pour un athlète du haut-niveau vers la haute performance, la région va devoir renforcer l'accompagnement de ses sportifs sur 5 piliers à savoir la structure, la gestion du temps, la qualité de l'encadrement, le suivi socioprofessionnel et les services d'accompagnement.



11

Athlètes normands qui ont participé aux Jeux de Tokyo en 2021

11

Athlètes étrangers qui s'entraînent en Normandie et qui ont participé aux Jeux de Tokyo

Team Normandie

La Région Normandie a été à l'initiative de la création du Team Normandie qui regroupe une vingtaine de sportifs normands de niveau international déjà connus et reconnus. Ces athlètes qui contribuent à la dynamisation du sport normand, bénéficient d'un accompagnement de la Région: aide de 2 000€ en complément du dispositif régional, de formations, de communication.....

En 2021, l'Agence nationale du Sport déploie son action dans les territoires. Sur le volet du haut niveau et de la Haute Performance cela se traduit notamment par le transfert de la compétence haut niveau dans les territoires. En l'absence de CREPS, la Normandie n'a pas encore pu installer la maison de Haute-Performance et déployer sur le territoire la stratégie nationale liée à la haute performance. La région Normandie est le dernier territoire métropolitain à ne pas avoir installé sa maison de la haute-performance.

Le sport professionnel normand connu et reconnu pour 2 disciplines.

La présence d'équipes sportives professionnelles, permettent de drainer autour d'elles des réseaux professionnels puissants, comme le fait par exemple le hockey sur glace avec le club de Rouen ou le club de football de Caen.

La Normandie compte 10 clubs de sport professionnel de 6 sports différents que sont le football, le handball, le basket, le rugby, le volley et le hockey-sur-glace. Seul le club de Rouen en Hockey-sur-glace évolue en première division. La région compte également 10 centres de formation. L'absence de politique partagée par les acteurs normands sur la stratégie des sports professionnels ralentit le développement et l'émergence de certains clubs au niveau national.

Le sport professionnel a également particulièrement souffert de la crise sanitaire avec une limitation durable de leur jauge d'accueil et un marché du sponsoring également fragilisé. Leur capacité à fidéliser les spectateurs en sortie de crise, et à leur faire vivre « une expérience spectateur unique » dans le cadre du spectacle sportif proposé (en amont, pendant, et en aval de la rencontre) constitue des facteurs clés de réussite pour conserver une réelle dynamique à l'échelle régionale.



Clubs professionnels

Exemple du handball

Le Handball masculin n'a pas eu de sportifs de haut niveau (en 2017) malgré la présence d'une structure d'accèsion. Il n'y a pas de relais vers le haut niveau venant compléter la filière (Centre de Formation lié à un club professionnel).

Les handballeurs de qualité s'expatrient souvent vers d'autres régions de France disposant de structures adaptées à leur progression sportive. Ce cas particulier est révélateur d'une tendance générale pour l'ensemble du sport normand.

Cartographie des clubs professionnels normands



Source : DRAJES, Diagnostic du Haut-niveau

Le Centre sportif de Normandie à Houlgate contribue à la notoriété de la Normandie

Suite à la fermeture du CREPS d'Houlgate en 2008 par l'Etat, la Région Normandie a saisi l'opportunité en l'acquérant en 2019. Pendant la période de transition, l'Etat a confié la gestion à une association loi 1901 nommée Centre Sportif de Normandie qui était fortement soutenu par le Région.

Celle-ci a investi sur ce site historique et identitaire du sport normand afin d'en faire un haut lieu du sport en France qui soit en mesure d'accueillir le mouvement sportif régional mais aussi de contribuer à l'attractivité de la Normandie en accueillant des athlètes de haut niveau et des délégations nationales ou internationales, notamment dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. La Région a investi 40 millions d'euros dans sa rénovation et a obtenu un soutien financier à hauteur de 1,5 millions d'euros de l'Agence Nationale du sport.

De part sa situation géographique, son climat, ses conditions d'entraînement adaptées à la haute performance et un pôle médico-sportif à la pointe, le Centre Sportif de Normandie d'Houlgate accueille tous les ans entre 9 000 et 12 000 personnes dont 80% sont des sportifs. De nombreuses équipes nationales (judo, football...) intègrent un passage par le Centre Sportif de Normandie dans sa phase de préparation pour les grandes échéances.

L'accueil de sportifs en Normandie, un enjeu d'image du territoire

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Normandie a entrepris une démarche ambitieuse et collective d'engagement de l'ensemble de ses territoires afin de définir une stratégie collective d'accueil des athlètes de haut niveau et des délégations nationales et internationales.

A proximité immédiate de Paris, la Normandie offre un environnement exceptionnel combinant mer et campagne et les meilleures conditions possibles pour se préparer au très haut-niveau, dans des conditions de sûreté et sécurité. La Normandie dispose d'équipements sportifs de standard international et national, permettant la pratique de toutes les disciplines olympiques et paralympique. Les infrastructures se concentrent majoritairement sur les principales métropoles normandes (Caen, Rouen et Le Havre) mais le maillage territorial reste dense et homogène. La Normandie dispose d'un « écosystème haut-niveau » qui intègre les outils de préparation, de réathlétisation, de récupération.

Son offre sportive est complétée par une excellente capacité hôtelière avec une gamme très diversifiée d'hébergement.

La capacité à attirer des ressources extérieures de toutes natures (financements, visiteurs, sportifs, équipes et joueurs professionnels, entreprises, etc.) est devenue un enjeu fort dans de nombreux territoires. Pour générer des flux d'équipes et de visiteurs, l'organisation des Jeux Olympiques 2024 présente une réelle opportunité pour le territoire afin de requalifier les équipements sportifs du territoire, mais également générer des retombées économiques lors de l'accueil de délégations et l'organisation de stages : maintenance, sécurité, restauration, signalétique, hébergement.

L'ensemble de ces leviers contribuent au développement de l'image et de la notoriété de la Normandie en France et à l'international.



UNE FILIÈRE RELATIVEMENT CONCENTRÉE MAIS UN POIDS ÉCONOMIQUE DU SPORT A NE PAS NÉGLIGER

Une concentration de la filière du sport sur son « noyau dur » et sur les clubs de sport

La Normandie compte sur la filière du sport (en amont et « noyau dur ») près de 11 900 emplois salariés et non salariés en 2018. Cela représente 0,8% des emplois normands, positionnant la Normandie à la 8^{ème} place des régions métropolitaines. De même, près de 3 400 établissements sont recensés sur la Région. Cette filière du sport se caractérise par un phénomène de concentration :

- Des emplois centrés sur le noyau dur de la filière (77% des emplois, + 8 points par rapport à la moyenne nationale), porté par les activités de clubs de sport qui comptabilisent près d'1 emploi sur 4 (contre seulement trois en France métropolitaine).
- Des emplois principalement créés dans les grandes aires urbaines : 3 EPCI comptabilisent plus de 40% du total des emplois : Métropole Rouen Normandie (18 %), la communauté urbaine de Caen la Mer (16 %) et le Havre Seine Métropole (9%).
- Une prépondérance donnée à la forme salariale (83% des emplois) plutôt qu'au statut non salarié (auto-entrepreneur et indépendant), alors même que la tendance nationale enregistre une forte hausse de ces nouveaux statuts (coach sportif notamment).
- Les clubs de sport sont majoritaires dans le type d'établissements implantés en Normandie (près de la moitié) mais les établissements relevant des « autres activités liés au sport » sont également particulièrement représentés avec près d'1 établissement sur 4 recensés (contre 12% en France). Ils regroupent notamment la gestion d'événements sportifs, les écuries de chevaux de courses ou les sportifs professionnels.

A l'inverse, l'emploi est relativement éclaté au sein des différents établissements du sport, avec seulement trois établissements qui atteignent ou dépassent la centaine de salariés en 2018 (Décathlon à Mondeville, Le Havre Athlétic Club et le Stade Malherbe de Caen).

Éléments de cadrage sur la filière du sport

La filière du sport est relativement éclatée avec des acteurs qui interviennent dans de nombreux champs. Bien que difficilement identifiables et quantifiables en termes de poids économique, les acteurs sont principalement présents autour des champs suivants :



Source : Christine ROTT, chargée de mission aux Affaires européennes auprès du sous-directeur de l'emploi et des formations au ministère des Sports

En raison du manque de précision concernant les codes NAF des entreprises considérées comme étant en aval du secteur du sport, les poids économiques et emplois de la filière porteront sur les entreprises « amont » et « noyau dur » de la filière sportive.

Nombre et répartition des emplois et des établissements par secteur d'activité lié au sport en 2018

	Etablissements (employeurs et non salariés) -2018				Emplois -2018			
	Normandie	%	% France	Ecart avec le poids (en %) en France métro.	Normandie	%	% France	Ecart avec le poids (en %) en France métro.
Fabrication d'articles de sport	28	0,8	0,2	↗	230	1,9	1,7	↗
Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé	456	13,4	0,5	↗ ↗	2 270	19,2	18,7	↗
Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	70	2,1	13,2	↘ ↘	80	0,7	1,5	↘
Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides	4	0,1	3,6	↘ ↘	30	0,3	0,7	↘
Construction de bateaux de plaisance	15	0,4	0,9	↘	120	1	3	↘
Ensemble des activités en amont du sport	573	16,9	18,6	↘	2 730	23	30,8	↘ ↘
Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	91	2,7	3,7	↘	2 010	16,9	22,2	↘ ↘
Gestion d'installations sportives	156	4,6	2,4	↗ ↗	1 140	9,6	7,2	↗
Activités de clubs de sports	1 627	47,9	59,4	↘	4 620	39	30,3	↗ ↗
Activités des centres de culture physique	146	4,3	4	↗	470	4	3,2	↗
Téléphériques et remontées mécaniques			0,2	↘			5,3	↘
Autres activités liées au sport	803	23,6	11,9	↗ ↗	890	7,5	6,3	↗
Ensemble des activités « noyau dur »	2 823	83,1	81,4	↗	9 120	77	69,2	↗ ↗
Total	3 396				11 850			

Source : « Le sport en Normandie : pratiques, équipements et emplois », INSEE Dossier Normandie n°19 – octobre 2021

Mais un manque de visibilité sur le poids économique réel de la filière du sport

Si le poids économique du sport en Normandie peut paraître limité, avec moins de 1% des emplois de Normandie, le sport génère des retombées économiques plus larges qui peinent à être valorisés. Sans être exhaustif, plusieurs exemples illustrent ce manque de visibilité :

- Les collectivités et notamment les communes, sont les 1^{er} financeurs du sport. Elles subventionnent les associations sportives, soutiennent les organisateurs d'événements et investissent dans la construction et la réhabilitation d'équipements sportifs. Au-delà de l'argent public investi, cette politique génère, de manière indirecte, des impacts économiques dans le secteur du bâtiment et de la construction.
- La filière équine, dont la visibilité repose en partie sur sa dimension sportive (courses, centres équestres), relève en partie aussi du champ de l'agriculture (élevage, industriels...). Véritable filière à l'échelle de la Normandie, avec un cluster économique dédié, elle pèse, plus de 1,3 milliards de CA en Normandie et regroupent plus de 18 000 emplois. De même, 1/3 des entreprises industrielles de moins de 3 ans sont implantées en Normandie (source : site internet du pôle Hippolia).
- Certains acteurs majeurs dans le champ de la gestion des équipements sportifs et de loisirs ont leur siège implanté en Normandie, mais avec un code NAF non pris en compte dans le périmètre de l'INSEE (93-29Z, autres activités récréatives et de loisirs). C'est le cas des groupes « Vert Marine » (plus de 2 000 salariés sur l'ensemble du groupe et en France) ou de « Récréa » (100 M€ de CA et plus de 2 100 salariés en France).

Ainsi, au-delà de la contribution des activités de pleine nature à l'économie du « tourisme vert » et du « tourisme bleu », le sport génère des retombées directes et indirectes réelles, sans qu'il soit aujourd'hui possible de les quantifier de manière précise. Cela nécessiterait la définition d'un périmètre partagé et l'installation d'une véritable « agence de développement du sport », en charge de l'observation économique de la filière du sport dans son ensemble.

Source : Horwath HTL - SCET

Une tendance de fond : l'émergence de nouveaux opérateurs marchands dans la filière du sport

Si les clubs de sport concentrent l'essentiel du poids de la filière sportive en Normandie, l'évolution des pratiques et des besoins de la population amène une atomisation du secteur avec l'apparition progressive de nouveaux opérateurs marchands. Quelques exemples peuvent être cités sur des activités récréatives et sportives en croissance :

- Salles d'escalade
- Simulation de chute libre
- Sports de plage
- Trampoline
- Padel
- Jeux de simulation en réalité virtuelle
- Wave garden (surf sur vague artificielle en indoor...)

Leur flexibilité, couplée à l'essor de la numérisation du sport, a permis à ces structures marchandes de s'engager dans une forte personnalisation des services (horaires, lieux de pratique, types d'activité...). Leurs équipements leur permettent d'élargir leur gamme de services (espaces de convivialité, de restauration, ou encore de coworking) pour capter des nouveaux consommateurs et se positionner comme de véritables lieux de vie.

Toutefois ces structures sont davantage implantées en milieu urbain ou en périphérie des villes au regard de la zone de chalandise nécessaire à l'équilibre de leur modèle. Leur structuration se matérialise globalement à travers 2 tendances lourdes :

- Des entreprises unipersonnelles qui proposent des offres très segmentées et ciblées et globalement de petite taille.
- Des groupes qui implantent des salles et équipements (en franchise ou non) : UCPA, Basic Fit, Climb Up...

UN POTENTIEL SPORTIF A RENFORCER DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE

Les sports de nature, un atout dans la stratégie touristique de la Normandie

La région Normandie dispose d'une forte notoriété à l'internationale notamment en raison de son passé historique et de son tourisme de mémoire (1^{ère} thématique de tourisme en Normandie, 39% des visites totales en 2019). Elle dispose également de nombreux atouts liés à son patrimoine (Mont-Saint-Michel, monuments historiques...) et ses caractéristiques naturelles (littoral, baies...).

Dans le cadre de la stratégie régionale de développement touristique, les acteurs du tourisme normand ont ciblé 3 univers préférentiels sur lesquels est construit le positionnement et l'identité de marque : la découverte, le bien-être et être actif avec une cible privilégiée : les familles résidant à proximité de la Normandie.

Les sports de nature jouent un rôle clé dans cet univers « actif » avec des atouts reconnus aujourd'hui : un littoral et des plages pour la pratique des activités nautiques (voile, SUP, char à voile...), un GR® 21 (sentier des falaises), des espaces et sites pour les activités terrestres (randonnée, cyclisme, escalade...).

Les activités de pleine nature constituent des leviers à valoriser au regard de leur adéquation avec les nouvelles attentes des clientèles visées : contact avec la nature, tourisme expérientiel, partage d'émotions, slow tourisme...

Cela peut parfois impliquer une adaptation de l'offre pour les opérateurs du sport afin de mieux répondre aux attentes : packaging de la pratique (pratique associée à la découverte du patrimoine, itinérance...), séjours à thèmes, usage du numérique, individualisation de l'offre ...

Les 3 grands univers de l'offre touristique normande

Découverte (culturelles, patrimoniales, nature...)



Actif (itinérance, loisirs de plein air, sports)

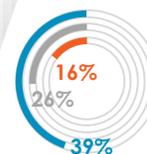
Lifestyle & Bien-être (art de vivre,, bien manger, se ressourcer, se détendre...)

Les activités ciblées pour l'univers « Actif »

- Nautisme
- Vélo
- Cheval
- Randonnée
- Golf

La Normandie, une destination de proximité...

43,8 Millions de nuitées réalisées en Normandie en 2019



Répartition des voyageurs par région de résidence

- Normandie
- Régions limitrophes
- Ile de France

... pour des séjours de courte durée

67% Des voyages en Normandie sont inférieurs à 4 nuit

+8 points par rapport à la moyenne nationale

Un stratégie autour des sports de nature qui peut contribuer au développement et à la structuration des territoires normands

Pour développer l'attractivité de leur territoire, les communes peuvent faire le choix de s'appuyer sur les sports de nature. Mais il apparait essentiel de structurer une offre « sport nature » de qualité et structurée pour gagner en visibilité, dans un contexte de concurrence entre les territoires. A ce titre, Les acteurs du tourisme normand portent une stratégie de destination à travers une politique de contractualisation dédiée. Ces « contrats de destination » visent à fédérer les acteurs d'un territoire pour porter une stratégie partagée et coordonnée et déployer un plan d'action mutualisé. A ce jour, 3 contrats cadre ont été signés et s'inscrivent dans une logique de valorisation du patrimoine et de la culture normande :

- Le contrat cadre « Le Mont-Saint-Michel et sa Baie ».
- Le contrat de destination « Tourisme de mémoire en Normandie ».
- Le Contrat de destination « Impressionnisme ».

Dans la continuité de cette approche territorialisée du tourisme (logique de destination), il peut être un modèle de structuration pour renforcer la place des activités de pleine nature (activités terrestres et nautiques), pouvant se caractériser par :

- Une valorisation d'une destination autour des sports de nature.
- Une montée en qualité de l'offre et le service aux pratiquants.
- Une communication ciblée.
- Une concentration de moyens sur des objectifs partagés.
- Une diversification de l'offre et la professionnalisation des acteurs.

Si des initiatives ont été engagées dans chaque département (exemple : développement des « stations littorales » dans la Manche), il peut être utile de renforcer cette coordination des acteurs à l'échelle régionale afin de :

- Mettre les activités de pleine nature au cœur de la dynamique touristique.
- Valoriser les espaces naturels et sites de pratique.
- Promouvoir d'autres formes de tourisme.

De même, la gestion des flux entre chaque « destination de pleine nature » pourra être réfléchi (maillage via des itinéraires de mobilités douces de type voies vertes, sentiers de randonnée pédestre, VTT...).



COMMENT FAIRE DE LA NORMANDIE UNE RÉGION PLUS ATTRACTIVE ?

Pour que la Normandie soit plus "attractive", il est nécessaire d'identifier des marqueurs identitaires du territoire. S'il est essentiel de créer une marque "Normandie Sport" qui soit partagée par l'ensemble des acteurs du territoire afin de renforcer la visibilité et l'attractivité du territoire, l'absence d'un positionnement clair et d'une identité sportive normande ne permet pas, à ce jour, que la Normandie soit reconnue par son offre sportive. Comment faire pour que la Normandie, seconde région mondiale la plus connue, soit identifiée pour son positionnement sportif. Ces leviers ne sont pas exhaustifs et s'inscrivent dans une approche prospective du positionnement. Ils impliquent la prise en compte des atouts et des freins qui caractérisent la région Normandie..

1. S'appuyer sur des marqueurs identitaires forts



2. L'évènementiel vecteur d'image



3. La haute performance au service de la notoriété du territoire



5. Visibilité et poids renforcés dans l'économie régionale



4. Contribution au développement touristique



Au regard des pratiques, des actions déployées mais également des caractéristiques du territoire, le développement d'une marque « Normandie Sport » devrait intégrer un ensemble de leviers prioritaires :

- Identifier un marqueur fort du territoire (qui ne soit pas nécessairement liée à une discipline).
- Organiser un ou plusieurs évènements de référence (grand public e/out haut-niveau).
- Accompagner les athlètes et les acteurs du territoire à la transition entre le haut-niveau et la haute performance.
- Créer une expérience sportive normande de référence à destination des touristes.
- Structurer la filière économique du sport en Normandie afin qu'elle soit plus lisible pour l'attractivité du territoire.

Conclusion

LA NÉCESSITÉ D'AGIR POUR UNE RÉGION
NORMANDE...

--- + SPORTIVE

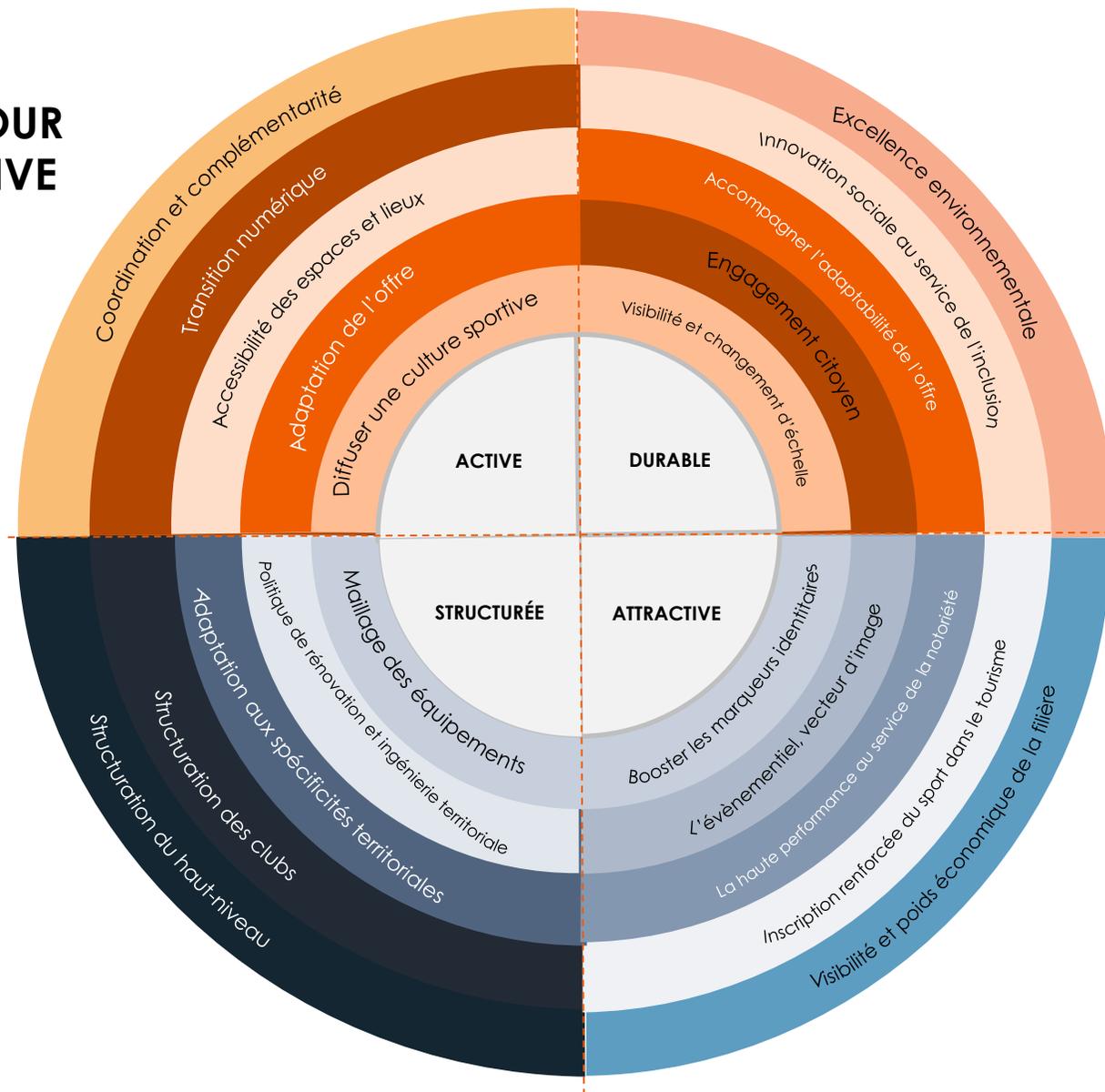
SYNTHÈSE DES ENJEUX POUR DEVENIR UNE RÉGION + SPORTIVE

Cet état des lieux vise à nourrir les débats autour des grands enjeux du sport et identifie la nécessité d'agir sur les différentes thématiques territoriales afin de permettre à la Normandie de devenir une région plus sportive. Pour ce faire, la Normandie devra agir sur les leviers suivants afin de rendre la région plus active, plus durable, plus structurée et plus attractive.

Autour de ces 4 leviers, 20 enjeux ont été identifiés au regard des caractéristiques de la Normandie mais également des tendances d'évolution du secteur.

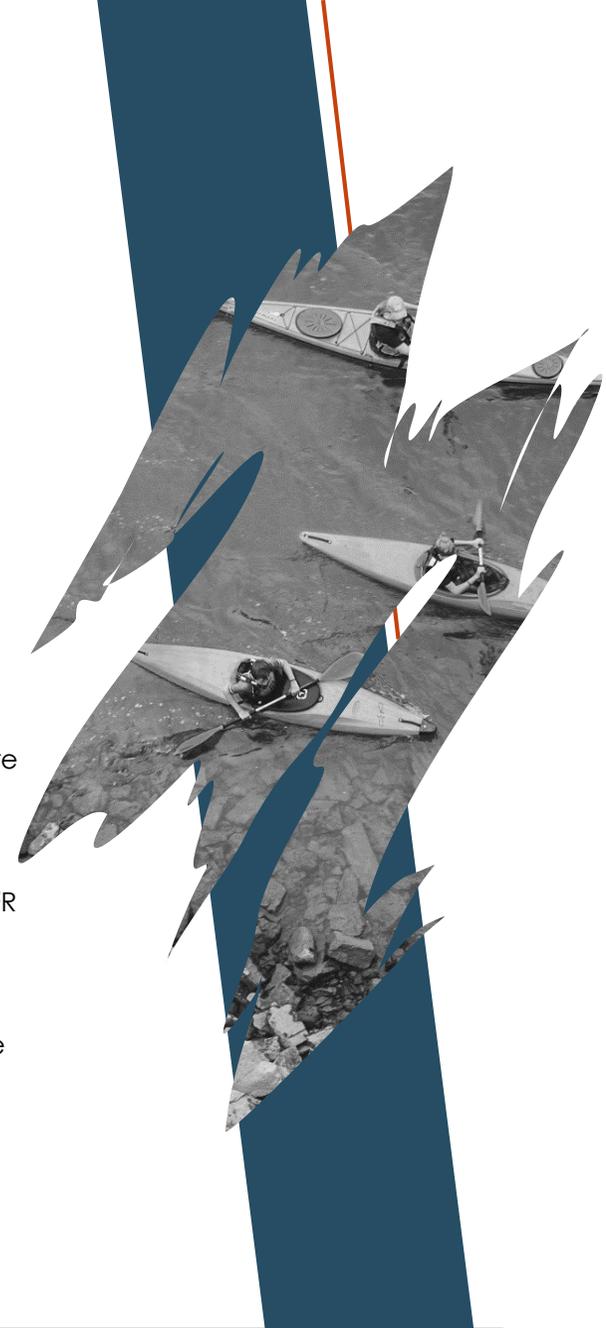
Chacun de ces enjeux mérite des débats et des échanges afin d'affiner les problématiques et les besoins et de prioriser les leviers d'action pour les décideurs nationaux et locaux.

La définition des leviers d'action supposera au préalable, la définition d'un cadre commun d'action, répondant à la question : « quelle vision commune pour le sport en Normandie » ?



ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

- Fiche régionale du sport en Normandie, Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP) – 2020
- Baromètre national des pratiques sportives, INJEP, Ministère des Sports, CRÉDOC - 2018.
- Recensement des licences et clubs sportifs, INJEP- 2017
- Projet Régional de Santé, ARS de Normandie - 2018
- *Portail « Sport Santé Normandie »*
- Analyse n°87 – la Normandie, INSEE – Décembre 2020
- Base permanente des équipements 2018, distancier Métric, INSEE
- « Le sport en Normandie : pratiques, équipements et emplois », INSEE Dossier Normandie n°19 – octobre 2021
- « Les essentielles de la vie associative », INJEP – édition 2021
- L' « atlas des licences sportives en Normandie » réalisé par la DRAJES en 2018 en partenariat avec l'UFR SEGGAT
- Le « Plan Sport Territoire 2019/2021 » du Mouvement Olympique et Sportif Normand
- Le diagnostic du sport de haut niveau, mis à jour en 2020, réalisé par la DRAJES en partenariat avec le CROS
- L'étude « portrait de ligues », DRAJES et CROS - 2020
- L'état des lieux sur les pratiques sportives en faveur des personnes en situation de handicap sur la Normandie réalisé par le CPSF - 2020



LES ENTRETIENS RÉALISÉS

- ANDES Normandie - Mustapha Mzari-Rossi (élu)
- Centre Sportif Normandie - Jean-Manuel Cousin (élu)
- Centre Sportif Normandie - Frédéric Telhier
- Club de Volley Evreux - Nathalie TRUNET-PERRET (élue)
- Conseil départemental de l'Orne - Patrick Joubert
- Conseil départemental de l'Orne - Françoise Sérandour
- Conseil départemental du Calvados - Aurélien Richard
- CPSF - Sylvie Skaza (élue)
- CPSF - Florian Foulquier
- CROS Normandie - Nicolas Marais (élu)
- DRAJES - Sylvain Virey
- DRAJES - Anne-Laure Picot
- DRAJES - Laurence Nadaud
- DRAJES - Jean-François Renault
- Ligue Normandie Tennis - Olivier Halbout (élu)
- MEDEF Normandie - Sarah Balluet (élue)
- Métropole Caen - Arisitide Olivier (élu)
- Métropole Le Havre - Malika Cherrière (élue)
- Métropole Rouen - David Lamiray (élu)
- Région Normandie - Stéphane Eude
- Région Normandie - Sylvain Letouzé (élu)
- UFR STAPS - Thierry Bourdon

